

ÉCOLE DU LOUVRE

Margot DUVAL

Les collections de Hawaii conservées au musée du
Quai Branly-Jacques Chirac : la collection William
Martin

Volume de texte

Mémoire d'étude

(1^{ère} année de 2^e cycle)

Discipline : Muséologie

Groupe de recherche : Collections des arts et des civilisations
d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques
Dirigé par Mme Daria CEVOLI et Mme Carine PELTIER-CAROFF

présenté sous la direction de
Mme Daria CEVOLI, Mme Stéphanie LECLERC-CAFFAREL
Et Mme Magali MELANDRI

Mai 2024

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*

CC BY NC ND



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| REMERCIEMENTS..... | 4 |
| INTRODUCTION..... | 5 |
| | |
| I. <u>La collection William Martin : un corpus hétérogène ?</u> | 9 |
| A. Le cœur du corpus : les objets hawaïens | 11 |
| 1. Les objets sur le tapa : une attention particulière accordée à une technique vernaculaire..... | 11 |
| 2. Les différentes pratiques de la pêche dans les îles Hawaïi..... | 15 |
| 3. Les objets de la vie domestique : utilité et matérialité..... | 17 |
| a. Les “gourdes” et “calebasses”..... | 17 |
| b. La vannerie..... | 18 |
| c. Les herminettes..... | 19 |
| d. Les armes..... | 20 |
| 4. Les spécimens de matériaux : l’enjeu des procédés de création..... | 20 |
| | |
| B. Les objets non-hawaïens : une approche spécifique ? | 21 |
| 1. La Polynésie..... | 21 |
| a. <i>Les îles Fidji</i> | 21 |
| b. <i>Les îles Australes</i> | 22 |
| c. <i>Niue</i> | 23 |
| 2. L’Australie..... | 24 |
| 3. La Micronésie : les armes des îles Kiribati..... | 25 |
| 4. La Mélanésie : une massue des îles Salomons..... | 25 |
| | |
| C. Les cas de manquants | 26 |
| 1. Définition, cadre juridique et méthodologie..... | 26 |
| 2. Les manquants de la collection..... | 28 |
| a. <i>Les cas résolus : 71.1892.67.15 et 71.1892.67.39</i> | 28 |
| b. <i>Les cas non résolus : 71.1892.67.22 et 71.1894.20.13</i> | 29 |
| 3. Les cas particuliers..... | 30 |

| | | |
|------|---|----|
| II. | <u><i>La place de William Martin dans les cercles diplomatiques et intellectuels de la France du XIX^e siècle</i></u> | 32 |
| | A. Des fonctions au cœur des relations diplomatiques entre la France et les îles Hawaii : le rôle de William Martin en tant que chargé d'affaires du royaume hawaïen | 32 |
| | 1. Un intermédiaire entre deux gouvernements : l'exemple de la renégociation du traité de 1957..... | 32 |
| | 2. La situation politique à Hawaii au XIX ^e siècle : une nouvelle position internationale..... | 34 |
| | 3. Les relations entre la France et Hawaii au XIX ^e siècle..... | 37 |
| | B. Le développement des sciences humaines au XIX^e siècle : le rôle de la sociabilité savante dans du programme scientifique de ces disciplines | 39 |
| | 1. Anthropologie, ethnologie ou ethnographie ?..... | 39 |
| | 2. William Martin et la Société de Géographie..... | 40 |
| | 3. Les Expositions Universelles ou le développement d'une histoire de l'humanité basé sur les techniques..... | 43 |
| III. | <u><i>La collection William Martin dans les institutions muséales françaises : du musée des Antiquités Nationales au musée du quai Branly-Jacques Chirac</i></u> | 46 |
| | A. Le musée d'Archéologie Nationale comme première destination des œuvres de la collection Martin | 46 |
| | 1. Les objets William Martin au musée des Antiquités Nationales..... | 46 |
| | 2. L'origine des collections ethnographiques du musée des Antiquités Nationales..... | 47 |
| | 3. Le choix du musée des Antiquités Nationales comme lieu d'accueil de la donation Martin..... | 48 |

| | |
|---|-----------|
| B. Le musée d'ethnographie du Trocadéro : le développement d'un programme muséal scientifique autour de collections ethnographiques..... | 50 |
| 1. Les objets William Martin au musée d'ethnographie du Trocadéro..... | 50 |
| 2. Le musée et son contexte de création..... | 51 |
| 3. Les années avant 1937..... | 52 |
| | |
| C. La collection dans les musées du XXe siècle : le musée de l'Homme et le musée du quai Branly-Jacques Chirac..... | 53 |
| 1. Les objets William Martin au musée de l'Homme..... | 53 |
| 2. Le musée de l'Homme : son contexte et ses ambitions..... | 53 |
| 3. Les objets William Martin au musée du quai Branly-Jacques Chirac..... | 54 |
| 4. Le musée de la rupture ?..... | 55 |
| | |
| CONCLUSION..... | 56 |
| | |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 57 |

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier, en préambule de ce mémoire :

- Mme Daria Cevoli, responsable des collections Asie du musée du quai Branly-Jacques Chirac et co-directrice de ce groupe de recherche pour m'avoir accompagnée tout au long de cette année, et donné de précieux conseils pour réussir au mieux cet exercice.
- Mme Carine Peltier-Caroff, responsable de l'iconothèque du musée du quai Branly-Jacques Chirac et co-directrice de ce groupe de recherche pour son écoute attentive et ses recommandations méthodologiques lors des réunions de groupe.
- Mme Stéphanie Leclerc-Caffarel, responsable des collections Océanie du musée du quai Branly-Jacques Chirac, et Mme Magali Mélandri, responsable de l'unité patrimoniale Océanie du musée du quai Branly-Jacques Chirac, pour m'avoir proposé un sujet sur cette aire géographique qui me passionne, et pour leurs conseils bienveillants.
- Les équipes des archives du musée du quai Branly-Jacques Chirac pour leur accueil toujours chaleureux et leurs réponses toujours rapides, ainsi que celles des archives du musée d'Archéologie Nationale pour leur aide précieuse.
- Ma famille et mes amis pour m'avoir épaulé tout au long de cette année.

INTRODUCTION

“Une découverte qui, bien qu’étant la dernière, sembla être sous bien des rapports, la plus importante qui ait été faite par des Européens dans le vaste océan Pacifique.” : voici les mots écrits en 1779 dans son carnet par le capitaine James Cook¹ pour décrire l’archipel hawaïen². De fait, une fois que le navigateur anglais entre en contact avec les populations de ces îles (aussi appelées tout au long du XIX^e siècle “îles Sandwich”, nom que leur a donné Cook en l’honneur du comte de Sandwich, un de ses principaux mécènes³), Hawaii devient peu à peu un des enjeux principaux de la politique expansionniste d’abord européenne puis ensuite étasunienne dans le Pacifique.

Composé de huit îles principales⁴, Hawaii se situe à l’extrémité nord du triangle polynésien (carte 1). À près de 3 000 kilomètres de distance de ses voisins les plus proches, l’archipel occupe une position géographique reculée au sein de l’Océan Pacifique. Il n’est pas pour autant coupé du monde, même avant l’arrivée des premiers Européens sur ses côtes : on sait notamment que ses contacts avec les îles de la Société, et Tahiti en particulier, étaient anciens et récurrents⁵ (carte 2).

Les premiers contacts entre la France et les îles Hawaii datent de 1786 avec le passage de l’expédition scientifique menée par Lapérouse dans les eaux hawaïennes. Ils s’approfondissent de manière significative à partir de 1819⁶. À partir des années 1830, la France met en place une “politique de la canonnière” envers les îles Hawaii. Cette expression fait référence à la stratégie militaire qui consiste à menacer la partie adverse d’une attaque

¹ James Cook est un navigateur anglais ayant effectué trois voyages dans l’océan Pacifique entre 1768 et 1779. Il serait le premier Européen à arriver sur les côtes hawaïennes, et à entrer en contact avec sa population. Une autre hypothèse est qu’il soit en réalité le deuxième après Juan Gaytan, navigateur espagnol du XVI^e siècle. William MARTIN, *Catalogue d’ouvrages relatif aux îles Hawaii : essai de bibliographie* (Paris : Challamel aîné, 1867), p.81-84.

² Cité dans William ELLIS, *À la recherche de la Polynésie d’autrefois. Volume 2 : Polynesian Researches*. (Paris : Société des Océanistes, 1972), p.696-711.

³ James COOK, *Voyages du capitaine Cook, dans la mer du Sud, aux deux pôles, et autour du monde* (Paris : Lerouge, 1811), tome 1, p.125.

⁴ Elles sont, d’est en ouest : Hawai’i, Maui, Kaho’olawe, Moloka’i, Lana’i, O’ahu, Kaua’i, et Ni’ihau. Voir annexes, p.3.

⁵ Le peuplement des îles Hawaii se serait effectué depuis les îles de la Société ou les îles Marquises vers 500 de notre ère (au plus tôt). Les contacts entre Hawaii et ces deux archipels de Polynésie orientale auraient par la suite perduré. Voir Elizabeth MATISOO-SMITH [et al.] “Patterns of prehistoric human mobility in Polynesia indicated by mtDNA from the Pacific rat” (*Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol.95, 1998), p.15148-15149.

⁶ Plusieurs vaisseaux français arrivent dans l’archipel entre 1819 et 1830. Le premier d’entre eux est *L’Uranie*, vaisseau royal en expédition scientifique, commandé par Louis de Freycinet. Voir Mary Ellen BIRKETT, “The French Perspective on the Laplace Affair” (*The Hawaiian Journal of History*, vol.32, 1998), p.69.

maritime afin de lui faire accepter des négociations qui sont en sa défaveur. La France crée également dès 1847 un consulat basé à Honolulu⁷, afin d'assurer ses intérêts commerciaux et politiques au sein de l'archipel, ainsi que ceux de ses citoyens qui y résident. Un réseau similaire d'agents diplomatiques au service du gouvernement hawaïen⁸ se développe dans les années 1870, avec des fonctions analogues à celles des consuls occidentaux. Au XIX^e siècle, les personnes choisies sont quasiment exclusivement des citoyens originaires des pays dans lesquels ils sont nommés, afin de s'assurer de leur efficacité sur place⁹. C'est ainsi que le 13 décembre 1863, Charles William Martin (1829-1905) est nommé par Kamehameha V "chargé d'affaires et consul général pour l'empire de France"¹⁰. Il occupe ce poste de 1863 à 1881, date à laquelle il démissionne.

C'est très certainement dans le cadre de ses fonctions qu'il a pu entrer en contact avec des objets du Pacifique, et commencer à réunir sa collection. Celles du musée du quai Branly-Jacques Chirac contiennent quatre-vingt-treize objets dont il est le donateur. Soixante-quatorze sont indiqués comme provenant de l'archipel hawaïen et dix-neuf du reste de l'océan Pacifique. Ils ont fait l'objet de cinq donations. Quatre ont été effectuées par lui-même : une en 1870 au musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, et trois au musée d'ethnographie du Trocadéro en 1888, 1892 et 1894. Une cinquième a été réalisée par le musée des Antiquités Nationales au musée d'ethnographie du Trocadéro en 1885. Les objets hawaïens constituent le cœur de notre étude. Néanmoins, ceux provenant d'autres archipels n'ont pas été exclus du corpus car ils n'ont pas fait l'objet d'une donation spécifique.

Les objets hawaïens ne comptent pas parmi les plus nombreux au sein des collections ethnographiques françaises constituées au XIX^e siècle, contrairement à celles se trouvant au Royaume-Uni et aux États-Unis¹¹. Cela peut s'expliquer par un intérêt plus marqué et une facilité d'accès plus évidente pour les objets venant des colonies françaises, principalement

⁷ Cette ville est la capitale du royaume hawaïen depuis 1845. Elle se situe sur l'île d'O'ahu. Voir annexes,, p.3.

⁸ Les îles Hawaii sont gouvernées par la dynastie des Kamehameha de 1810 à 1874, puis par celle des Kalakaua de 1874 à 1893. Une république hawaïenne est proclamée en 1894, avant que l'archipel ne se fasse annexer par les Etats-Unis en 1898. Une généalogie des dynasties hawaïennes est proposée en figure 97 du volume d'annexes, p.37.

⁹ Cette tendance s'inverse à partir du XX^e siècle. Voir Nicholas B. MILLER, "Trading Sovereignty and Labour: The Consular Network of Nineteenth-Century Hawai'i" (*The International History Review*, vol.42, n°2, 2020), p.265.

¹⁰ Voir annexes, p.40-41. Ce titre est celui que l'on trouve pour William Martin dans les archives nationales hawaïennes. Dans les archives françaises, il est désigné comme "chargé d'affaires du royaume hawaïen". Comme les sources archivistiques utilisées pour cette étude sont principalement françaises, c'est cette appellation qui sera utilisée par la suite.

¹¹ Ces deux pays sont, avec la France, les puissances occidentales dont la présence dans l'archipel hawaïen au XIX^e siècle se fait le plus sentir.

de Tahiti et de Nouvelle-Calédonie, que pour les objets hawaïens. Les collections hawaïennes du Musée du quai Branly-Jacques Chirac sont néanmoins composées de 167 objets¹². Ceux reçus par William Martin constituent le plus grand ensemble d'objets provenant de cet archipel donné par une seule personne. Le reste des objets hawaïens du musée semblent en effet avoir été acquis à l'unité ou par plus petites donations. Citons par exemple le deuxième plus important ensemble d'objets hawaïens provenant d'un même donateur : il s'agit de celui envoyé sur plusieurs années par Théodore Ballieu, contemporain de William Martin et consul de France à Honolulu entre 1869 et 1878, au Muséum d'Histoire Naturelle et qui totalise dix-neuf objets.

La tâche d'étudier la collection William Martin revient donc à documenter une partie non négligeable des collections hawaïennes du musée du quai Branly-Jacques Chirac. Cette étude permet également de retracer autant que possible le parcours d'un donateur sur lequel peu d'informations ont été conservées, ainsi que celui d'une collection ancienne au sein des différents musées qu'elle a parcouru.

Dans cette optique, il convient à présent de se demander quelle est la logique de collecte qui structure la collection William Martin ?

Afin de combler au mieux le manque d'informations sur les origines de cette collection et sur son donateur, des recherches archivistiques poussées ont dû être menées. L'étude des différents inventaires muséaux disponibles a été une étape incontournable pour la documentation du parcours institutionnel des collections. En ce qui concerne la personnalité du donateur, en l'absence d'une biographie déterminée ou de sources informatives écrites de sa main, une reconstitution de son parcours professionnel a pu être ébauchée en croisant les informations de multiples fonds archivistiques, provenant principalement des archives diplomatiques du ministère des affaires étrangères. Les archives nationales hawaïennes ont également été sollicitées, et ce sous deux angles principaux. Le premier a été celui des douanes, afin d'essayer de retrouver les traces d'un possible voyage aux îles Hawaii. Le second a été celui du bureau des affaires étrangères afin de retrouver les différentes proclamations officielles liées à William Martin. Pour la documentation à proprement dite des objets, des informations provenant d'ouvrages contemporains de la chronologie étudiée ont été croisées avec celles d'études plus récentes sur les différents sujets abordés, afin d'avoir un regard le plus global possible. Enfin, il a été possible de réaliser en janvier une consultation

¹² Les objets hawaïens constituent près de 5,6% des collections polynésiennes du Musée du Quai Branly-Jacques Chirac (chiffres calculés d'après les données récupérées sur le site collections.quaibrnly.fr en avril 2024).

pour un certain nombre d'objets, ce qui a permis de relever plusieurs spécificités matérielles explicitant des questionnements auxquels l'étude des visuels ne pouvait répondre seule.

Nous étudierons dans un premier temps le corpus d'objets, et essaierons de voir sous quelles modalités il est possible de faire ressortir des dénominateurs matériels communs qui pourraient expliquer leur collecte. Dans un second temps, nous nous concentrerons sur la figure de William Martin, sur comment ses fonctions se traduisent-elles concrètement dans la vie diplomatique française, ainsi que sur ses engagements au sein de la vie scientifique française de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Enfin, nous nous intéresserons dans un troisième temps au trajet institutionnel suivi par cette collection d'objets, soit son parcours au sein des différents musées qui l'ont accueillie, ainsi que sur son inscription au sein des différents choix muséographiques de ceux-ci.

I. La collection William Martin : un corpus hétérogène ?

Le contexte de la constitution de la collection de William Martin est toujours un point sur lequel manquent un certain nombre d'informations. La première date à apparaître dans la chronologie reconstituée par cette étude est celle de 1870, qui correspond au don effectué au musée des Antiquités Nationales. Aucun document antérieur à cette date concernant les objets possédés par William Martin n'a pu être trouvé. Ce don de 1870 ne concerne néanmoins que huit objets du corpus : qu'en est-il des quatre-vingt-cinq autres ? Le seul indice à leur sujet se trouve dans le catalogue rédigé par Ernest-Théodore Hamy¹³ sur l'exposition organisée en 1879 par la Société de Géographie à l'occasion du centenaire de la mort de James Cook¹⁴. Il y décrit chaque objet présenté lors de cette exposition, et nomme ceux à qui ils appartiennent. Au moins trente-cinq des objets cités comme appartenant à William Martin peuvent être retrouvés au sein du corpus d'étude. Il se trouve donc déjà en possession d'un certain nombre d'entre eux en 1879, mais c'est tout ce qu'on sait sur la constitution de sa collection. L'étude des manifestes maritimes présents dans les fonds d'archives nationaux hawaiiens n'a pas permis d'en apprendre davantage, car le nom de William Martin n'y a pas été trouvé.

S'il est difficile de reconstituer la chronologie de la constitution de sa collection, celle de ses donations, elle, est bien établie. La première donation de 1870 effectuée au musée des Antiquités Nationales¹⁵ comporte huit objets¹⁶. Ces huit objets ont été envoyés au musée d'ethnographie du Trocadéro¹⁷ en 1881 et 1885, et nous retrouvons six d'entre eux incorporés aux donations de 1885 et 1892¹⁸. En ce qui concerne les deux objets restants, la trace de l'un

¹³ Ernest-Théodore Hamy est un ethnologue français et le premier directeur du musée d'ethnographie du Trocadéro, dont la création fut décidée en 1878.

¹⁴ Ernest-Théodore HAMY, "Catalogue descriptif et méthodique de l'exposition organisée par la société de géographie à l'occasion du centenaire de la mort de Cook", *Bulletin de la Société de géographie* (vol. 1, série VI, tome 17, 1879), p.444-481.

¹⁵ Le musée des Antiquités Nationales, devenu le musée d'Archéologie Nationale en 2009, est un musée ouvert en 1862 dans le château de Saint-Germain-en-Laye. Il conserve principalement des collections archéologiques datant de la période Paléolithique au premier Moyen Âge.

¹⁶ Voir annexes, fig.113, p.52. Leurs numéros d'inventaire actuels au sein du musée du quai Branly-Jacques sont les 71.1885.52.62 D, 71.1885.52.73 D, 71.1885.52.74 D, 71.1892.67.26, 71.1892.67.61, 71.1892.67.72 et SG.14.693.

¹⁷ Le musée d'ethnographie du Trocadéro est un musée créé en 1878 pour accueillir les collections ethnographiques venus des missions scientifiques financées par l'Etat, ainsi que celles dispersées dans différentes institutions muséales parisiennes. Il change de nom et devient le musée de l'Homme en 1937.

¹⁸ Ces six objets sont les : 71.1885.52.73 D, 71.1885.52.74 D et 71.1885.52.62 D pour la donation de 1885, et 71.1892.67.26, 71.1892.67.61 et 71.1892.67.72 pour la donation de 1892. La question s'est posée, pour la sandale 71.1892.67.72, de savoir si c'était bien cet objet qui venait du musée des Antiquités Nationales ou si c'était plutôt l'autre sandale présente dans notre corpus (71.1892.67.63). Néanmoins, la première présente une étiquette avec le numéro d'inventaire du musée des Antiquités Nationales, et son ancien numéro d'inventaire du

d'entre eux s'est perdue après cet envoi. L'autre, l'herminette SG.14.693¹⁹, est restée dans les collections du musée des Antiquités Nationales avant d'être envoyée au musée national des arts d'Afrique et d'Océanie²⁰. La deuxième donation est celle de 1885, qui concerne quatre objets²¹. Cette donation est un envoi de la part du musée des Antiquités Nationales au musée d'ethnographie du Trocadéro. Parmi ces objets, quatre sont indiqués comme ayant été acquis auprès de William Martin. Trois d'entre eux, comme nous venons de le mentionner, figurent sur l'inventaire du don de 1870. Ce n'est pas le cas du quatrième, une arme des îles Kiribati, mais qui porte néanmoins sur la fiche inventaire concernée la mention "Achat à W. Martin"²². La troisième donation, en 1888, est celle d'un unique objet, le modèle de double pirogue. La quatrième donation, effectuée en 1892, est la plus importante en nombre puisqu'elle compte soixante-douze objets, dont cinquante-cinq provenant d'Hawaii²³. Enfin, la cinquième donation a lieu en 1894 et comporte treize objets, tous hawaïens²⁴.

Nous avons un cas particulier en ce qui concerne un objet, le 71.1892.67.73²⁵. Bien que son numéro d'inventaire fasse référence à la donation de 1892²⁶, il n'est pas présent sur la fiche inventaire correspondante. Malgré ce fait, et parce que William Martin est enregistré comme donateur de cet objet, nous n'avons pas choisi de le soustraire au corpus d'étude.

Ce dernier est donc composé de quatre-vingt-treize objets, aux typologies et aux origines géographiques différentes. Il convient maintenant d'essayer de déterminer s'il existe un facteur qui peut justifier leur collecte.

musée d'ethnographie du Trocadéro (recopié sur les fiches inventaires du musée de l'Homme) est antérieur à celui de la seconde (respectivement 10.672 et 32.887). Voir annexes, p.18.

¹⁹ La raison pour laquelle la deuxième a un numéro d'inventaire à la typologie différente de tous les autres est parce que c'est celui utilisé par le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye et qu'il l'a conservé après son arrivée dans les collections du Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie.

²⁰ Le musée national des arts d'Afrique et d'Océanie est ouvert, sous l'impulsion d'André Malraux, en 1960. C'est le successeur du musée des colonies, créé en 1931 et qui en 1935 est rebaptisé musée de la France d'Outre-mer. Il ferme en 2003, après que ses collections soient rattachées au musée du quai Branly-Jacques Chirac, alors en construction.

²¹ Voir annexes, p.33.

²² Le poignard mentionné dans l'inventaire du musée de Saint-Germain-en-Laye est décrit comme "Poignard un peu courbe", correspondant au 71.1885.52.108 D, et non pas du 71.1885.52.62 D qui a un aspect beaucoup plus rectiligne. Cette affirmation est confirmée par la présence du numéro d'inventaire du musée de Saint-Germain-en-Laye sur cet objet. Voir annexes, p.33.

²³ Voir annexes, p.54.

²⁴ Voir annexes, p.54.

²⁵ Voir annexes, p.36.

²⁶ Les deux premiers chiffres des numéros d'inventaire du musée du quai Branly-Jacques Chirac indiquent quel musée a enregistré l'acquisition : 71 est le préfixe pour le musée d'ethnographie du Trocadéro. Les quatre chiffres suivants correspondent à la date à laquelle l'acquisition a été effectuée. Ceux qui suivent indiquent la position de l'acquisition dans le registre d'entrées de l'année concernée. Les derniers chiffres sont ceux attribués aux objets.

A. Le coeur du corpus : les objets hawaïens

Sur ces quatre-vingt-treize objets, soixante-quatorze viennent des îles Hawaïi : ils représentent donc 80% du corpus d'étude. Parmi eux, trois sont des manquants c'est-à-dire qu'ils sont inscrits à l'inventaire mais physiquement absents des collections, et ne seront donc pas traités dans cette sous-partie. Nous nous concentrerons ici sur les soixante-et-onze objets hawaïens donnés par William Martin et récolés au sein des collections du musée du quai Branly-Jacques Chirac.

1. Les objets sur le tapa : une attention particulière accordée à une technique vernaculaire

Les objets relatifs au tapa sont les plus nombreux au sein du corpus. On y trouve dix-neuf matrices, huit pièces de tapa, deux battoirs à tapa, et un étui à matrices. Par ailleurs, l'entièreté de la dernière donation de William Martin est composée d'objets appartenant à cette technique.

Le tapa, ou *kapa* selon le terme vernaculaire hawaïen, est une étoffe que l'on trouve dans l'ensemble de la Polynésie. Elle est faite à partir de liber²⁷ d'écorce. L'essence d'arbre utilisée le plus couramment pour sa réalisation est celle du mûrier à papier²⁸, ou *wauke*, privilégié par les hawaïennes en charge de sa production car il donne un *kapa* assez fin²⁹. En effet, à Hawaïi, comme dans la majorité des archipels polynésiens, ce sont les femmes qui fabriquent cette étoffe³⁰. Les techniques de création du tapa diffèrent d'une partie à l'autre de la Polynésie. En ce qui concerne le *kapa* hawaïen, on prélève d'abord le liber en le séparant de l'écorce par raclage avec un coquillage particulièrement tranchant. Une fois séparé, le liber est mis à tremper dans de l'eau de mer afin de le nettoyer de toutes les impuretés restantes et de le rendre plus facile à feutrer³¹. Il est battu une première fois, jusqu'à obtenir des bandes d'étoffe, qui sont ensuite laissées à sécher à l'air libre. Elles sont alors remises à

²⁷ Le liber est la partie interne de l'écorce. Voir annexes, fig.98, p.38.

²⁸ Aussi appelé *Broussonetia papyrifera*.

²⁹ Michel CHARLEUX (dir.), *TAPA : de l'écorce à l'étoffe, art millénaire d'Océanie de l'Asie du Sud-Est à la Polynésie orientale* (Paris, Tahiti : Somogy éditions d'art, Association TAPA, 2017), p.399.

³⁰ Après que la production de tapa se soit arrêtée à Hawaïi à la fin du XIX^e siècle, on observe aujourd'hui dans l'archipel une revitalisation de la technique, pratiquée presque exclusivement par des femmes.

³¹ Le feutrage permet l'adhésion des différentes bandes de tapa entre elles sans avoir à utiliser d'adhésif.

tremper et rebattues, puis laissées à rouir pendant une dizaine de jours. Cette étape du rouissage³² permet aux fibres végétales de devenir plus facile à étendre lors du dernier battage, et plus denses, donnant un *kapa* à la fois fin, grand et robuste³³. La teinture a lieu après chacun de ces deux premiers battages, en utilisant principalement des pigments d'origine végétale³⁴. Ensuite, un troisième et dernier battage a lieu. C'est lors de cette étape que sont réalisées les *watermarks*. Ce sont les impressions sur l'étoffe des motifs gravés sur le battoir, grâce au battage. Ces *watermarks* ont, en plus de leur dimension esthétique, une dimension pratique puisqu'elles permettent d'assécher le *kapa* et donc de le préparer pour l'étape du décor³⁵. Il y a deux manières de décorer le *kapa* : avec ces *watermarks*, et avec des matrices en bambou sculpté qui sont enduites de pigments et appliquées sur la surface de l'étoffe. Deux types de matrices existent : celles en baguette (*'ohe kapala*) qui se retrouvent dans le corpus, et celles en forme de petites plaques rectangulaires. La date du commencement de l'utilisation des matrices est incertaine, mais serait postérieure aux contacts avec les Européens³⁶, car aucun des témoignages des observateurs ayant participé aux voyages de Cook ne mentionnent ces objets³⁷. Une fois finis, les *kapa* sont utilisés pour plusieurs fonctions : il pouvait servir de literie (*kapa moe*), ou de vêtements, en étant utilisés comme jupes (*pa'u*) par les femmes, comme pagnes (*malo*) par les hommes, ou encore comme capes (*kihei*). Certains *kapa* sont réalisés pour célébrer des événements particuliers, comme des naissances, des mariages ou des funérailles, notamment pour les personnages de haut rang. Enfin, le tapa est une étoffe empreinte de sacralité, qui est également utilisée dans des contextes religieux. Elle sert notamment à habiller les statues divines et les temples³⁸.

Les objets du corpus relatifs au tapa sont des exemples d'objets qui participent à chaque étape de sa conception. Ainsi, les deux types de battoirs utilisés pour chaque étape de battage y sont présents. Le battoir *hohoa*³⁹, qui sert au premier battage, est de forme ovale et est utilisé avec une enclume en pierre (*kua pohaku*). Il est gravé de lignes qui facilitent

³² Le rouissage est un procédé naturel de macération permettant d'agir sur les propriétés des fibres végétales qui composent un textile.

³³ Frances LENNARD & Andy MILLS (ed.), *Material Approaches to Polynesian Barkcloth: Cloth, Collections, Communities* (Leiden : Sidestone Press, 2020), p.108.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Michel CHARLEUX (dir.), *TAPA : de l'écorce à l'étoffe, art millénaire d'Océanie de l'Asie du Sud-Est à la Polynésie orientale* (Paris, Tahiti : Somogy éditions d'art, Association TAPA, 2017), p.407.

³⁶ Adrienne KAEPLER, *The fabrics of Hawaii* (Leigh-on-Sea : F. Lewis, 1975), p.14.

³⁷ Sur des exemples de tapa du XVIII^e siècle collectés par James Cook, nous pouvons observer des motifs qui sont faits à la main, contrairement à ceux produits au XIX^e siècle. Voir annexes, fig.99, p.38

³⁸ Michel CHARLEUX (dir.), *TAPA : de l'écorce à l'étoffe, art millénaire d'Océanie de l'Asie du Sud-Est à la Polynésie orientale* (Paris, Tahiti : Somogy éditions d'art, Association TAPA, 2017), p.405.

³⁹ Son numéro d'inventaire est le 71.1892.67.14. Il présente une étiquette collée à son manche détaillant son nom et sa fonction. Voir annexes, p.9.

l'écrasement des fibres végétales. Le battoir *i'e kuku*⁴⁰, qui sert au second battage, est de forme carrée et est utilisé avec une enclume en bois (*kua kuku*)⁴¹. Différents motifs sont gravés sur chacune de ses faces, dont une sert plus particulièrement pour réaliser les *watermarks*. En ce qui concerne les décors, des matrices en bambou '*ohe kapala* sont présentes au sein du corpus⁴². Trois types de motifs peuvent être identifiés sur les matrices : les motifs en chevrons, les motifs géométriques divers et les matrices à dents utilisées pour tracer de fines lignes et des quadrillages sur l'étoffe⁴³. Ce type serait surtout présent sur l'île de Moloka'i⁴⁴. Le corpus comporte enfin huit pièces de *kapa*⁴⁵, qui présentent une variété de décors qui illustrent ceux que l'on peut trouver sur les *kapa* réalisés au XIX^e siècle. Quatre cas de figures y sont représentés : les *kapa* sans motifs peints, présentant parfois tout de même des *watermarks*⁴⁶, les *kapa* aux motifs réalisés à l'aide des matrices en bambou '*ohe*

⁴⁰ Son numéro d'inventaire est le 71.1892.67.13. Il comporte plusieurs étiquettes, indiquant à la fois le nom du battoir et sa fonction, et le nom de chacune de ses faces. Voir annexes, p.9.

⁴¹ Emballer une effigie divine ou un temple de tapa permet à la fois de marquer leur statut sacré, et de contenir le *mana* qui s'en dégage. Le *mana* est un concept central en Polynésie : c'est une force surnaturelle vitale se trouvant en grande quantité chez les personnes à haut rang social comme les chefs, ou chez les dieux. C'est une force directrice qui peut être bénéfique comme nocive si elle n'est pas contenue comme il se doit. Voir Laurent GUILLAUT [et al.]. *Tapa, étoffes cosmiques de l'Océanie* (Catalogue d'exposition, Cahors, Musée de Cahors Henri-Martin, 2009), p.21-32.

⁴² Elles correspondent aux numéros d'inventaire 71.1892.67.2 à 71.1892.67.12, et 71.1894.20.1 à 71.1894.20.8. Voir annexes, p.10-16. Il a été vu en consultation que certaines étaient présentées dans un étui en bambou, dont le numéro d'inventaire est le 71.1892.67.30. Les matrices présentes dans l'étui sont : 71.1892.67.3, 71.1892.67.4, 71.1892.67.5, 71.1892.67.6, 71.1892.67.7, et 71.1892.67.12. Une étiquette précise que c'est ainsi qu'elles ont été trouvées. La question de savoir si cet assemblage a été réalisé par William Martin ou par un employé d'un des musées par lesquels ils sont passés reste sans réponse.

⁴³ Marie LAROCHE, "Petits outils hawaïens en bambou sculpté servant à décorer les tapas" (*Journal de la Société des Océanistes*, tome VII, Paris : Société des Océanistes, 1951), p.183.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Leurs numéros d'inventaire sont : 71.1885.52.73 D, 71.1885.52.74 D, 71.1892.67.36, 71.1892.67.37 et 71.1894.20.9 à 71.1894.20.12. Le D présent derrière les deux premiers numéros indiquent que ces deux objets sont rentrés dans les collections du musée d'ethnographie du Trocadéro comme des dépôts et sont inscrits au registre des dépôts du Musée du Quai Branly-Jacques Chirac (non communicable au public avant 2065). Voir annexes, p.7-9.

⁴⁶ Les objets concernés sont les 71.1885.52.73 D, 71.1892.67.36, et 71.1894.20.9. Ce dernier a été vu en consultation et présentait bien des *watermarks*. Il est plus difficile de savoir si c'est le cas pour les deux autres en s'appuyant uniquement sur leurs visuels. Voir annexes, p.8.

*kapala*⁴⁷, les *kapa* “huilés”⁴⁸, et un dernier *kapa* dont les motifs épais pourraient avoir été effectués avec une matrice en forme de plaque⁴⁹.

Les tapa d’Océanie sont des objets qui, par leur esthétisme, ont été collectés tôt et en assez grand nombre. Cependant, au vu des différentes typologies d’objets collectés par William Martin et de la prépondérance parmi elles d’outils nécessaires à la réalisation des *kapa*, il semblerait que ce soit l’aspect technique qui l’ait intéressé en premier lieu. Il est en effet possible de reconstituer la chaîne de production des *kapa* avec les objets du corpus. Ce catalogage technique s’inscrit au sein de la méthodologie d’une discipline scientifique qui se diffuse en France à partir du XVIII^e siècle : la technologie. Avant de prendre dans la deuxième moitié du XIX^e siècle un sens tourné vers la science mécanique, la technologie se veut au début du siècle comme une science de toutes les techniques. À cette période, sa méthodologie se caractérise par une classification et une description des procédés de fabrication des arts et métiers, à partir desquelles se développe ensuite un discours sur l’activité productrice⁵⁰. Ici, avec ces objets relatifs à la technique du tapa, deux types de discours peuvent être tenus par William Martin. Le premier peut s’inscrire dans une démarche de description de la technique, afin de la présenter à un public occidental non-connaisseur et ainsi de diffuser les savoirs artisanaux vernaculaires hawaïens. Le second peut s’inscrire dans une démarche de sauvegarde, puisque la production de *kapa* à Hawaii est en train de disparaître. En réunissant ces objets, et en les étiquetant pour que les informations les concernant ne se perdent pas, William Martin peut assurer à la fois la documentation de la technique dans les sources françaises, et la conservation de savoirs en train s’estomper.

⁴⁷ Les *kapa* concernés sont les 71.1885.52.74 D et 71.1892.67.37 dont les motifs peuvent par ailleurs rappeler ceux des matrices ‘*ohe kapala* 71.1892.67.5 et 71.1892.67.10.

⁴⁸ 71.1894.20.11 et 71.1894.20.12 présentent un fond brun rougeâtre et des motifs noirs. Sur la fiche inventaire, ils sont désignés comme des tapas “huilés”. Certains *malo* de chefs étaient teintés de curcuma, une plante aux connotations sacrées en Polynésie, et huilés à l’aide d’une huile de noix de coco et de *kupaoa*, une plante odorante. Ce procédé permettait de créer un *malo* qui marquait dans son aspect la haute position sociale du chef qui le portait. C’est le principal procédé de réalisation de *kapa* utilisant de l’huile à Hawaii. Il est cependant difficile d’affirmer que c’est celui utilisé pour la réalisation de ces *kapa*. Voir annexes, p.8-9.

⁴⁹ Le *kapa* 71.1894.20.10 est d’une couleur rose que l’on ne trouve qu’à Hawaii. Elle est obtenue grâce à la plante nommée ‘*akala* (*rubus hawaiiensis*). Voir Laurent GUILLAUT [et al.]. *Tapa, étoffes cosmiques de l’Océanie* (Catalogue d’exposition, Cahors, Musée de Cahors Henri-Martin, 2009), p.52.

⁵⁰ Guillaume CARNINO, “Les transformations de la technologie : du discours sur les techniques à la “techno-science”” (*Romantisme*, vol.4, n°150, 2010).

2. Les différentes pratiques de la pêche dans les îles Hawaïi

Ce prisme de documentation des techniques apposé au corpus permet de faire émerger un deuxième champ : celui de la pêche. Il contient six objets qui y font référence, et qui en illustrent différents savoir-faire.

Comme dans toutes les nations insulaires, la mer est une source primordiale de ressources nourricières et matérielles à Hawaïi. Le régime alimentaire hawaïien est notamment basé en grande partie sur les produits de la pêche⁵¹. Les techniques correspondant à cette pratique sont nombreuses. Les cinq méthodes principalement utilisées dans les îles Hawaïi sont : à la lance, à la main, avec un panier, à la ligne, et avec un filet⁵².

La pêche à la main est pratiquée dans des endroits peu profonds où la présence de coraux peut entraîner des blessures. Pour se prémunir de cela, des sandales (*na kamaa maole*) sont fabriquées en vannerie⁵³. La technique de réalisation de ces chaussures consiste en une boucle de corde en fibres végétales qui est formée autour du pied, et une seconde corde tressée autour de cette structure, cette dernière se rigidifiant après chaque croisement⁵⁴.

La pêche à la ligne, ou *paeaea*, nécessite elle trois éléments : une ligne, un hameçon et des appâts. Un des objets du corpus est désigné comme un hameçon et est réalisé en bois⁵⁵. Il ne correspond cependant à aucune typologie rencontrée dans la littérature. De même, sa forme est particulière comparée à celles plus généralement choisies pour les hameçons. Ces objets sont utilisés à la fois en eaux peu profondes et profondes, au bout d'une ligne attachée à une canne ou directement tenue à la main. Les hameçons hawaïiens sont le plus souvent en ivoire, os ou écaille de tortue selon le type de pêche pratiquée.

La pêche au filet utilise quant-à-elle deux types de filets: les grands filets (*upena*) et les filets "sacs"⁵⁶, tous deux réalisés grâce aux matrices (*haha*) et aux navettes à filet (*hi 'a*)⁵⁷. Les matrices servent à mesurer la taille des mailles, donnée capitale dans la réalisation des filets, car elle doit s'adapter non seulement au type de prise envisagée, mais également au

⁵¹ Patrick KIRCH, *Feathered Gods and Fishhooks* (Honolulu : University of Hawai'i Press, 1997), p.199.

⁵² Emma METCLAF BECKLEY, *Hawaiian Fisheries and Methods of Fishing, with an Account of the Fishing Implements Used by the Native Hawaiians* (Honolulu : Advertiser Steam Print, 1883), p.1.

⁵³ Le corpus en contient deux exemples aux numéros 71.1892.67.63 et 71.1892.67.72. Voir annexes, p.18.

⁵⁴ Voir annexes, fig.100, p.39.

⁵⁵ Son numéro d'inventaire est le 71.1892.67.26. Voir annexe, p.17.

⁵⁶ Emma METCLAF BECKLEY, *Hawaiian Fisheries and Methods of Fishing, with an Account of the Fishing Implements Used by the Native Hawaiians* (Honolulu : Advertiser Steam Print, 1883), p.12.

⁵⁷ Leurs numéros d'inventaires au sein du corpus sont : 71.1892.67.21 et 71.1892.67.50. Voir annexes, p.17.

type de terrain et de pêche. Les navettes, elles, servent à faire passer le fil entre les différentes mailles créées⁵⁸.

Enfin, la pêche en haute mer se fait à l'aide de pirogues. Celle à double coques est appelée localement *wa'a kaulua*. Les pirogues de ce type sont utilisées à la fois pour la pêche et le transport de personnes et de marchandises. Les deux coques sont connectées grâce à plusieurs poutres de bois les traversant, appelés *iako*⁵⁹. Contrairement aux doubles pirogues du reste de la Polynésie, les *iako* sont incurvés et ce depuis la fin du XVIII^e siècle, permettant une surélévation des plateformes (*pola*) placées entre les deux coques et supportant les marchandises et les personnes transportées de manière plus sécurisée⁶⁰. Les *pola* peuvent être de simples planches rectangulaires ou, comme sur le modèle 71.1888.47.1⁶¹, des filets plutôt dédiés au transport des marchandises. De petits creux (*holo*) sont incisés sur la surface des proues et poupes des deux coques. Ils servent à faire passer des cordes qui tiennent les nattes utilisées pour protéger les pirogues pendant les périodes de grande humidité⁶². Des pagaies sont employées pour naviguer. Il en existe deux types : celles pour se propulser et celles faisant office de gouvernail permettant de manoeuvrer. Les premières font généralement environ 1,50 mètres et leur pale est ovale, courte et large. Les secondes ont la même forme mais sont plus grandes et comportent une poignée. Enfin, une voile tressée en fibres végétales et son mât viennent achever la pirogue⁶³.

Le discours technologique porté sur les différentes techniques de la pêche par les objets du corpus est un discours une nouvelle fois classificateur, dans l'esprit technologique de la première moitié du XIX^e siècle⁶⁴. Les objets du corpus sont des objets couvrant une large gamme de pratiques, vraisemblablement choisis pour expliciter des procédés techniques à la fois humains (pratiques de la pêche) et matériels (réalisation des filets).

⁵⁸ Le procédé de réalisation des filets est explicité dans le schéma présenté en figure 101 du volume d'annexes, p.39.

⁵⁹ A.C. HADDON & James HORNELL, *Canoes of Oceania* (Honolulu : Bernice P. Bishop Museum, 1975), p.13.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Voir annexes, p.17.

⁶² A.C. HADDON & James HORNELL, *Canoes of Oceania* (Honolulu : Bernice P. Bishop Museum, 1975), p.16.

⁶³ Ces deux derniers éléments sont les seuls manquants du modèle 71.1888.47.1, vu en consultation.

⁶⁴ Guillaume CARNINO, "Les transformations de la technologie : du discours sur les techniques à la "techno-science"" (*Romantisme*, vol.4, n°150, 2010)

3. Les objets de la vie domestique : utilité et matérialité

a. Les “gourdes” et “calebasses”

Au sein du corpus, un ensemble d’objets se rattachant à la vie domestique l’aborde sous le point de vue de techniques spécifiques. C’est par exemple le cas d’un ensemble de treize récipients. Ils ont été nommés de manière générique “calebasses” ou “gourdes” par les visiteurs occidentaux des îles Hawaïi. Ils servaient, de fait, à contenir de la boisson ou de la nourriture mais pas seulement. Leur importance dans la société hawaïienne se démontre par leur mention au sein de légendes ou de prières⁶⁵.

Les contenants dits “calebasses” sont en fait une catégorie rassemblant des récipients en divers matériaux. Pour la nourriture quotidienne, des écuelles en terre cuite sont utilisées⁶⁶. Pour ce qui concerne spécifiquement le *poi*, la plupart des récipients concernés sont dédiés à cette nourriture. Le *poi* est une pâte cuisinée à base de taro (*kalo*)⁶⁷, un des aliments de base du régime alimentaire hawaïien⁶⁸. Plus que cela le *kalo* est, dans la mythologie hawaïienne, considéré comme le frère aîné de l’être divin de qui descendent les hommes⁶⁹. Sa consommation est donc une pratique à la fois quotidienne, sociale et cérémonielle. Les récipients en noix de coco sont un des types les plus privilégiés pour la consommation du *poi*, tout comme ceux en bois (*umeke*)⁷⁰.

Les contenants dont le matériau est la calebasse semblent quant à eux servir pour recevoir et transporter de la nourriture, et surtout de l’eau. Parmi ces dernières, celles nommées *’olowai* sont plus spécifiquement utilisées par les pêcheurs et les travailleurs pendant leur journée⁷¹. Pour ces récipients en calebasse, des techniques pour décorer leur surface se sont développées sur l’île de Ni’ihau, ainsi que dans certaines zones de l’île de

⁶⁵ Voir par exemple la légende de la “gourde des vents” de La’amaomao avec l’introduction de l’ouvrage *The Wind Gourd of La’amaomao* (Dennis KAWAHARADA, 1992, [disponible en ligne] <http://www2.hawaii.edu/~dennisk/texts/introwindgourd.html>)

⁶⁶ Voir annexes, p.19-22.

⁶⁷ Tubercule aussi appelée *Colocasia esculenta*.

⁶⁸ Irving JENKINS, *The Hawaiian Calabash* (Londres : Kegan Paul International, 1989), p.227.

⁶⁹ John J. CHO [et al.], *Hawaiian Kalo, Past and Future* (Honolulu : University of Hawaii, 2007), p.2.

⁷⁰ Voir annexes, p.21.

⁷¹ Wendy ARBEIT, *Links to the Past, the Work of Early Hawaiian Artisans* (Honolulu : University of Hawai’i Press, 2011), p.38. Voir annexes, p.19.

Kaua⁷². Ce type de récipients se trouvaient dans tout l'archipel, et leur usage était réservé aux personnes de haut rang.

Un type de cordage spécifique, nommé *'aha hawele*, est réalisé pour assurer le transport et le support des ces contenants⁷³. Un autre type de suspension, nommé *koko*, sert aux mêmes fonctions mais est réalisé à partir d'une technique de noeuds (*hanai*) complexes⁷⁴. Ces systèmes de suspensions servent à être suspendu le long de bâtons (*'auamo*) placés sur les épaules de celui qui se déplace, ou sur des supports verticaux (*kana*) placés à l'intérieur ou à l'extérieur des maisons et qui servent de lieu de stockage⁷⁵.

Un cas particulier parmi les objets du corpus est l'objet 71.1892.67.46. Il présente sur sa surface une marque lisant "KIV", surmontée d'une couronne⁷⁶. Il semblerait donc que nous soyons devant la marque du roi Kamehameha IV (r.1854 - 1863). Il faut cependant être prudent quand on sait que, devant la popularité grandissante de ces contenants auprès des visiteurs étrangers, de nombreuses fausses marques royales apparaissent très tôt sur les contenants passant sur à la vente⁷⁷. De plus, le principe de marquer un monogramme sur les contenants appartenant aux collections royales est institué pendant le règne de David Kalakaua (r.1874 - 1891), et uniquement pour ceux réalisés en bois. Enfin, si l'on compare le monogramme officiel de Kamehameha IV à celui gravé sur notre contenant⁷⁸, on se rend compte que les deux ne correspondent pas. Cet objet ne provient donc pas selon toute vraisemblance des collections royales.

b. La vannerie

Une deuxième technique présentée sous différents aspects est celle de la vannerie. Elle est largement employée dans l'archipel hawaïen pour réaliser une grande diversité d'objets à partir d'une variété de fibres végétales. Les objets du corpus permettent de cataloguer différentes pratiques associées à différents matériaux et à différents objets selon leur usage.

⁷² Les différentes techniques employées sont peu connues et ont aujourd'hui disparues. Les quelques témoignages qui en font part divergent entre eux. Voir Wendy ARBEIT, *Links to the Past, the Work of Early Hawaiian Artisans* (Honolulu : University of Hawai'i Press, 2011), p.38.

⁷³ Te Rangi HIROA, *Arts and Crafts of Hawaii* (Honolulu : Bishop Museum Press, 1957), p.60.

⁷⁴ Un exemple est présenté dans le corpus au numéro 71.1892.67.51.

⁷⁵ Te Rangi HIROA, *Arts and Crafts of Hawaii* (Honolulu : Bishop Museum Press, 1957), p.60.

⁷⁶ Voir annexe, p.21.

⁷⁷ Irving JENKINS, *The Hawaiian Calabash* (Londres : Kegan Paul International, 1989), p.174.

⁷⁸ Voir annexes, p.21.

Les nattes *makaloa* sont des objets produits sur l'île de Ni'ihau. Elles sont utilisées comme literie. Ce sont des feuilles de *cyperus laevigatus*⁷⁹ qui sont utilisées pour la réalisation de ces objets. Elles se trouvent principalement sur l'île d'O'ahu⁸⁰. Les motifs sont obtenus grâce à la partie basse de ces feuilles, qui est naturellement rouge et qui a tendance à brunir lorsqu'elle est exposée de manière prolongée à la lumière. Ces motifs sont "brodés" sur une natte déjà terminée, et ne se voient donc pas au revers de la natte⁸¹.

Un type de vannerie s'est développé après l'arrivée massive des occidentaux sur le territoire hawaïen. C'est celui qui consiste à coudre des tiges de fougères ou brins entre elles, spécifiquement pour la fabrication de chapeaux⁸². C'est plus précisément la technique qui a été utilisée pour réaliser l'objet 71.1892.67.33⁸³.

Un troisième type de vannerie est celle réalisée à partir de feuilles de pandanus. C'est par exemple la technique utilisée pour réaliser les oreillers (*uluna*).

Enfin, la dernière technique représentée au sein du corpus est celle de la vannerie à partir de feuilles de palmier. Elles sont surtout utilisées pour réaliser les éventails (*peahi*). La tige forme le manche par-dessus lequel sont tressées les feuilles jusqu'à ce qu'elles soient entièrement nattées, et s'incurvent de manière naturelle⁸⁴.

c. Les herminettes

Outre les matériaux, les outils nécessaires aux procédés techniques sont également représentés dans le corpus. On trouve aussi deux herminettes⁸⁵, toutes deux vues en consultation et toutes deux présentant les mêmes caractéristiques : un manche en bois recourbé en partie supérieure et accueillant une pierre taillée plus ou moins épaisse et attachée au manche par une corde. La première a également sa pierre enrobée de morceaux de tapa. Avant l'arrivée du métal dans l'archipel à la fin du XVIII^e siècle, c'est ce type d'outils qui servait pour tout travail nécessitant la coupe de matériaux.

⁷⁹ Nom scientifique du souchet à deux épis.

⁸⁰ William BRIGHAM & John STOKES, *Mat and Basket Weaving of the Ancient Hawaiians* (Honolulu : Bishop Museum Press, 1906), p.77.

⁸¹ William BRIGHAM & John STOKES, *Mat and Basket Weaving of the Ancient Hawaiians* (Honolulu : Bishop Museum Press, 1906), p.78.

⁸² *Ibid*, p.72.

⁸³ Voir annexes, p.23.

⁸⁴ William BRIGHAM & John STOKES, *Mat and Basket Weaving of the Ancient Hawaiians* (Honolulu : Bishop Museum Press, 1906), p.10.

⁸⁵ Leurs numéros d'inventaire sont 71.1892.67.1.1-2 et SG.14.693. Voir annexes, p.24-25.

d. Les armes

Enfin, nous avons deux armes : une javeline (*ihe laumake*), et un “bâton” selon son appellation muséale, ou “canne” selon celle de son inventaire⁸⁶. Ce dernier objet est un morceau de bois poli affiné à ses extrémités, qui correspond à la typologie des lances à pointes⁸⁷. Les lances sont un des types d’armes privilégiés des hawaïens, utilisée surtout pour le combat.

4. Les spécimens de matériaux : l’enjeu des procédés de création

Le corpus comprend enfin dix spécimens de cordes et de fibres végétales⁸⁸. Ils matérialisent de manière évidente l’intérêt que porte William Martin aux matériaux, à leur traitement et à leur procédés de transformation. De petites étiquettes présentes sur certains d’entre eux servent à expliciter leur nature. Ces spécimens de matériaux illustrent les techniques suivies pour réaliser des objets en fibres végétales. Certains le font de manière directe avec les objets du corpus. En effet, le spécimen 71.1892.67.71 fait référence au couvre-chef 71.1892.67.33, ou encore la corde en fibres végétales tressées 71.1892.67.67 au 71.1892.67.32.

La documentation des techniques chez William Martin remonte donc à la source, et commence par une documentation des matériaux. L’ambition affichée semble être de vouloir reconstituer leur parcours, de leur état de fibres brutes à leur transformation en produit fini. Dans les approches technologiques qui se développent au XIX^e siècle, les performances techniques des civilisations sont jugées sur leur maîtrise des propriétés des matériaux, sur leur capacité à créer à partir de ces propriétés⁸⁹. Placer des spécimens de fibres végétales à côté d’objets en vannerie invite donc non seulement à comprendre les procédés de fabrication mais également à mesurer les capacités techniques de la population hawaïenne.

⁸⁶ Leurs numéros d’inventaires sont 71.1892.67.54 et 71.1892.67.57. Voir annexes, p.25.

⁸⁷ Te Rangi HIROA, *Arts and Crafts of Hawaii* (Honolulu : Bishop Museum Press, 1957), p.418.

⁸⁸ Leurs numéros d’inventaire sont le 71.1892.67.35, 71.1892.67.49, et 71.1892.67.64 à 71.1892.67.71.

⁸⁹ Yves BRECHET, *La science des matériaux : du matériau de rencontre au matériau sur mesure* (Paris : Collège de France, 2013).

B. Les objets non-hawaiiens : une approche spécifique ?

Les objets non hawaiiens du corpus sont au nombre de dix-neuf sur quatre-vingt-treize au total : ils représentent donc 20% de notre corpus. Sur ces dix-neuf objets, trois sont des cas de manquants et ne sont pas traités dans cette sous-partie. Nous allons donc nous concentrer ici sur les seize objets donnés par William Martin et récolés au sein des collections du musée du quai Branly-Jacques Chirac.

Après avoir vu que la documentation des techniques est l'élément structurant de l'étude du corpus des objets hawaiiens, qu'en est-il de ceux provenant du reste du Pacifique ? Ils ne sont, en effet, pas accompagnés d'outils permettant de reconstituer leur chaîne de production comme c'est le cas par exemple pour les objets relatifs au tapa. Peut-on donc toujours parler de discours technologique pour ces objets non-hawaiiens ?

Selon Jacques Guillerme et Jan Sebestik, et leur article fondateur "Les Commencements de la technologie", le champ de la technologie est constitué de plusieurs discours technologiques : ceux qui se concentrent sur les matériaux et leurs procédés de transformations, ceux qui insistent sur l'aspect économique de la production, et ceux qui font l'étude ethnologique de l'activité productrice⁹⁰. Si on reprend cette définition, les objets non-hawaiiens du corpus ne rentrent pas dans le premier ni dans le deuxième type de discours ainsi définis. Peuvent-ils s'inscrire dans le troisième ?

1. La Polynésie

Sept objets de cette partie du corpus proviennent de la Polynésie⁹¹.

a. *Les îles Fidji*

Fidji⁹² est l'archipel le plus à l'ouest de la Polynésie, et se trouve au carrefour des influences culturelles polynésiennes et mélanésiennes. Quatre des armes du corpus d'étude

⁹⁰ Jacques GUILLERME, Jan SEBESTIK, "Les commencements de la technologie" (*Thalès*, tome XII, 1968), p.71.

⁹¹ Nous utilisons pour décrire l'océan Pacifique les aires géographiques définies en 1831 par le navigateur français Jules Dumont d'Urville. Voir carte 1, p.2.

⁹² Voir annexes, p.3.

viennent des îles Fidji. Ce sont toutes des massues, qui est la typologie d'arme privilégiée des Fidjiens, pour qui la meilleure manière d'abattre un ennemi est de le frapper au niveau du crâne⁹³. Les massues fidjiennes, surtout celles créées pour l'élite, sont réalisées par des spécialistes appelés *matai-ni-malamu*, qui utilisent pour ce faire une grande variété d'essences de bois⁹⁴. Cependant, leurs services étant souvent assez chers, chacun a également la possibilité de produire une massue réservée à son usage personnel⁹⁵. Ces armes servent dans les combats guerriers, mais peuvent également servir lors de rites religieux, notamment par exemple pour le sacrifice des cochons, ainsi que pour des danses⁹⁶.

Deux de nos massues présentent les mêmes caractéristiques : les 71.1892.67.17 et 71.1892.67.19⁹⁷. Leur forme, rappelant celle de pagaies, se nomme *culacula* et est pensée comme étant originaire des archipels voisins de Tonga et Samoa⁹⁸. Les massues *culacula* ont pour particularité d'être utilisées comme une hache, c'est-à-dire qu'au lieu de frapper l'ennemi avec le plat de la massue, c'est son côté tranchant qui sert à blesser l'adversaire⁹⁹. Nous pouvons d'ailleurs voir sur la 71.1892.67.17, les bords tranchants ont été rehaussés de petites dents.

La massue 71.1892.67.20 vient de Rotuma et incisée de motifs sur toute sa tête, indiquant sa préciosité. Dans sa forme elle fait effectivement référence aux massues de Rotuma. Cependant, les motifs présents sur sa partie haute diffèrent de ceux typiques de cette région, qui consiste en une série de lignes horizontales gravées dans le bois¹⁰⁰. Ces motifs se rapprochent beaucoup plus, notamment dans leur organisation en quadrillage, de ceux qu'on peut trouver sur ce type de massue à Tonga, dont serait par ailleurs originaire cette forme¹⁰¹.

Enfin, notre quatrième massue (71.1892.67.16¹⁰²) fait partie de la typologie d'armes appelées *i ula tavatava*. C'est une massue de jet. En plus du combat, les plus légères d'entre elles servent également pour la chasse, notamment d'oiseaux et de chauves-souris.

⁹³ Fergus CLUNIE, *Fijian Weapons & Warfare* (Suva : Fiji Museum, 1977), p.46.

⁹⁴ *Ibid*, p.46-47.

⁹⁵ *Ibid*, p.47.

⁹⁶ Certaines formes de massues sont spécifiquement développées pour ces danses. Voir Fergus CLUNIE, *Fijian Weapons & Warfare* (Suva : Fiji Museum, 1977), p.51.

⁹⁷ Voir annexes, p.28-29.

⁹⁸ Fergus CLUNIE, *Fijian Weapons & Warfare* (Suva : Fiji Museum, 1977), p.55.

⁹⁹ *Ibid*.

¹⁰⁰ Adrienne KAEPPLER, *Polynesia : the Mark and Carolyn Blackburn Collection of Polynesian Art* (Honolulu : University of Hawai'i Press, 2010), p.89.

¹⁰¹ Fergus CLUNIE, *Fijian Weapons & Warfare* (Suva : Fiji Museum, 1977), p.56. Il y a toujours eu un réseau d'échange intensif entre les archipels des îles Fidji et Tonga, par lequel transitent de façon régulière objets, motifs et personnes.

¹⁰² Voir annexes, p.28-29.

b. *Les îles Australes*

Les îles Australes¹⁰³ se situent en Polynésie Française, au sud des îles de la Société en Polynésie orientale. L'île de Tubuai, indiquée comme étant le lieu de provenance de nos deux pagaies, se trouve au centre de l'archipel des Australes.

La présence de ces objets peut surprendre dans notre petit corpus d'armes non hawaïennes. Cependant il nous paraît probable que ces objets aient été compris comme des massues en forme de pagaies, tout comme celle des Fidji vues plus haut. Cette impression est renforcée pour nous par la proximité de leurs numéros d'inventaire, puisque la 71.1892.67.18 notamment se situe juste entre les deux massues *culacula* des îles Fidji. Nous pensons donc qu'il y a eu une assimilation entre la fonction des unes et celle des autres.

Cette fonction de nos pagaies, par ailleurs, n'est pas déterminable. En effet, il semble peu probable qu'elles soient des armes ou même des outils de navigation, du fait de leurs dimensions peu pratiques ainsi que du grand soin apporté à leurs décors qui semblent indiquer une fonction prestigieuse. Cependant, il n'existe aucun témoignage relatant de l'utilisation de ceux-ci, si ce n'est en tant qu'objet d'échange, d'abord avec Tahiti puis avec les touristes occidentaux¹⁰⁴. La production s'arrête néanmoins assez brutalement dans les années 1840 à cause de la dépopulation engendrée par les maladies importées par les occidentaux, ainsi que la christianisation massive de la société¹⁰⁵.

Ces pagaies sont produites seulement sur les îles de Raivavae et Tubuai. Ce sont des objets entièrement recouverts de motifs incisés, qui se terminent avec une poignée où sont gravées des figures humaines. Nos pagaies en sont donc caractéristiques.

c. *Niue*

Niue¹⁰⁶ est une petite île indépendante de Polynésie Occidentale, surtout reconnue pour ses *hiapo*, mot vernaculaire désignant le tapa produit sur l'île. C'est de là que vient notre dernière arme polynésienne. Son numéro d'inventaire est le 71.1892.67.53. Comme

¹⁰³ Voir annexe, carte 5, p.4.

¹⁰⁴ Rhys RICHARDS, *The Austral Islands, History, Art and Art History* (Porirua : Paremata Press, 2010), p.141-143.

¹⁰⁵ *Ibid*, p.145.

¹⁰⁶ Voir annexe, carte 6, p.4.

nous pouvons le voir sur cet objet, deux types de bois sont utilisés pour la réalisation de ces lances : le bois *oluolu* qui est léger pour le manche, ensuite peint en brun, et le bois plus dur *kieto* pour la pointe, afin qu'elle soit plus solide¹⁰⁷. Notre type de lance est appelé *tao hoehoe*, caractérisé par une pointe barbelée¹⁰⁸.

2. L'Australie

La deuxième zone géographique la plus représentée parmi nos objets non hawaïens est l'Australie¹⁰⁹. Ils sont au nombre de six et comptent trois lances, un propulseur, une massue, et un bouclier¹¹⁰. Ces trois derniers objets sont indiqués comme venant tous de la région de New South Wales.

La massue et la lance font partie des armes les plus répandues sur le territoire australien, utilisées à la fois pour le combat et la chasse. Les lances sont souvent associées au propulseur, qui augmente leur vitesse et leur portée. Cependant, ce dernier est surtout présent dans le centre du pays, ainsi que dans le sud-est et sur les côtes. Dans le reste de l'Australie, il est absent et les lances sont exclusivement utilisées de manière manuelle¹¹¹. Celles-ci peuvent avoir une pointe barbelée, particulièrement lorsque ce sont des lances pour le combat. Parmi nos trois lances, deux ont des barbelures directement sculptées dans le bois. La troisième (71.1892.67.56), originaire de la région de Victoria, a sa pointe recouverte de résine végétale. Celle-ci sert à fixer sur la lance des éléments tranchants, comme par exemple des silex ou des coquillages. En ce qui concerne les massues, tout comme pour les lances et les boucliers, leurs particularités changent en fonction des régions. Elles peuvent servir, selon leur type, pour la chasse, le combat, ou encore des cérémonies rituelles. Enfin, les boucliers sont utilisés en parer des attaques, notamment de massues en contexte de duels¹¹². Le nôtre présente les caractéristiques des boucliers de la région de New South Wales : réalisé en bois, il est étroit avec une poignée sculptée en son centre.

¹⁰⁷ Edwin LOEB, "History and Traditions of Niue" (*Bernice P. Bishop Museum Bulletin*, n°32, Honolulu : Bernice P. Bishop Museum, 1926), p.129.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.131.

¹⁰⁹ Voir annexe, carte 5, p.4

¹¹⁰ Leurs numéros d'inventaires sont 71.1892.67.40 à 71.1892.67.42, 71.1892.67.55, 71.1892.67.56 et 71.1892.67.58. Voir annexes, carte 7, p.5.

¹¹¹ Christophe DARMANGEAT, *Justice et guerre en Australie Aborigène* (Toulouse : Smolny, 2021), p.194.

¹¹² Christophe DARMANGEAT, *Justice et guerre en Australie Aborigène* (Toulouse : Smolny, 2021), p.214.

3. La Micronésie : les armes des îles Kiribati

Les deux armes venant de Micronésie proviennent plus précisément des îles Kiribati¹¹³. Les îles Kiribati sont connues pour leur productions d'armures en fibres végétales, un cas à part dans le Pacifique.

Les deux objets du corpus (71.1885.52.62 D et 71.1885.52.108 D¹¹⁴) présentent les caractéristiques typiques des armes des Kiribati : une structure en bois de cocotier avec des dents de requin nouées sur la partie supérieure par des fibres de coco. Ces armes servaient pendant les combats, bien que leur but ne soit pas de tuer l'adversaire. La différence entre les poignards et les lances/épées de ce type tient au fait que les poignards ne comportent qu'un seul côté orné de dents, tandis que les lances en portent sur tout le tour de leur partie haute¹¹⁵. La distinction entre épée et lance est tout simplement une question de taille : les lances font en général trois mètres de haut¹¹⁶.

4. La Mélanésie : une massue des îles Salomons

La seule massue provenant de Mélanésie du corpus (71.1892.67.38) provient des îles Salomons¹¹⁷, qui se situent à l'ouest de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Plus précisément, elle est indiquée comme venant des îles Nggela (ou Ngella ou Gela), dans la province centrale de l'archipel.

La typologie de notre massue est celle appelée *kila*, caractéristique des îles Nggela et Santa Isabel mais connue dans l'ensemble des Salomons¹¹⁸. Les massues *kila* sont longues, étroites et réalisées en bois. Leur manche est parfois recouvert de fibres végétales tressées et ornés de motifs jaunes, rouges et noirs¹¹⁹. La fonction guerrière de ces massues ne fait aucun

¹¹³ Voir annexes, carte 8, p.5.

¹¹⁴ Voir annexes, p.33.

¹¹⁵ Julie ADAMS, Polly BENCE & Alison CLARK (ed.), *Fighting Fibres: Kiribati Armour and Museum Collections* (Leiden : Sidestone Press, 2018), p.93.

¹¹⁶ Gerd KOCH, *The Material Culture of Kiribati* (Suva : Institute of Pacific Studies of the University of the South Pacific, 1986), p.245.

¹¹⁷ Voir annexe, carte 9, p.6.

¹¹⁸ Steven HOOPER, Steven [et al.], *Pouvoir et Prestige, Art des massues du Pacifique* (Musée du Quai Branly Jacques-Chirac, 08 juin - 25 septembre 2022, Paris : Editions Skira, 2022), p.234.

¹¹⁹ *Ibid.* Un exemple est conservé au musée du quai Branly-Jacques Chirac sous le numéro d'inventaire 71.1887.31.182. Voir annexe, p.34.

doute, particulièrement dans cette région où est pratiquée la chasse aux têtes¹²⁰, mais leur signification culturelle est plus ambiguë. On sait cependant que dans les îles Nggela, des bâtons apparentés aux massues servent à représenter un esprit d'ancêtre¹²¹. On peut donc supposer, comme cela se fait par ailleurs sur l'île voisine de Malaita¹²², que les massues des îles Nggela peuvent être dédiées à des ancêtres à qui elles ont appartenu, servant donc à invoquer leur esprit et leur force guerrière.

C. Les cas de manquants

Il convient maintenant de parler des cas particuliers du corpus d'étude, les manquants, qui sont au nombre de six. Cinq biens sont enregistrés à l'inventaire mais introuvables physiquement, tandis qu'un objet est présent physiquement mais n'est pas inscrit sur une fiche d'inventaire. Ces biens s'inscrivent-ils au sein des différents discours sur les techniques qui ont été dégagés pour le reste du corpus ?

1. Définition, cadre juridique et méthodologie

Au sein du corpus d'étude se trouvent des cas de manquants. Sont désignés comme "manquants" les biens inscrits à l'inventaire d'un musée mais physiquement absents de ses collections, pour des raisons diverses (perte, destruction, vol...). Les biens des collections muséales sont régis au niveau juridique par la loi du 04 janvier 2002 relative aux musées de France. Cette loi stipule notamment à son article 12 que : "Les collections des musées de France font l'objet d'une inscription sur un inventaire. Il est procédé à leur récolement tous les dix ans¹²³." Le récolement décennal est, selon sa définition qui se trouve dans l'arrêté du 25 mai 2004¹²⁴ : "l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : la présence du bien dans les collections ; sa localisation ; l'état du bien ; son marquage ; la conformité de l'inscription à l'inventaire avec le bien ainsi

¹²⁰ La chasse aux têtes est une pratique de meurtres rituels pratiquée surtout en Mélanésie et caractérisée par la décapitation des victimes, dont le crâne est ensuite comme trophée et symbole de prestige. Aux îles Salomons, elle était surtout pratiquée dans l'ouest et le centre de l'archipel. Voir Shankar ASWANI CANELA, "On Headhunting in the Western Solomon Islands" (*Journal of the Polynesian Society*, vol.109, n°1, 2000), p.53.

¹²¹ Steven HOOPER, Steven [et al.], *Pouvoir et Prestige, Art des massues du Pacifique* (Musée du Quai Branly Jacques-Chirac, 08 juin - 25 septembre 2022, Paris : Editions Skira, 2022), p.235

¹²² *Ibid.*

¹²³ Article L.451-2 du code du patrimoine.

¹²⁴ Arrêté établissant les normes encadrant la gestion de l'inventaire, du registre des biens déposés et du récolement muséal.

que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues." L'article 13 de cet arrêté précise : "Le procès-verbal [rédigé pour chaque campagne de récolement] décrit la méthode adoptée, le champ couvert par le récolement, ainsi que les résultats de la campagne, notamment la liste des biens non vus ou manquants, la liste des biens détruits, la liste des biens inventoriés ou à inventorier à l'issue du récolement." Au niveau législatif donc, les manquants sont reconnus, définis et doivent être pointés, et restent des biens des collections muséales même si leur présence physique dans celle-ci n'est pas avérée.

Afin de documenter les cas de manquants, nous avons utilisé deux sources principales : la base de données du musée du quai Branly-Jacques Chirac, *The Museum System* (TMS), et les inventaires des différentes institutions muséales par lesquelles les objets sont passés. Malheureusement, il ne nous a pas été possible de consulter ceux du musée d'ethnographie du Trocadéro, conservés aux archives du Muséum d'Histoire Naturelle à Paris, qui sont actuellement en cours de numérisation et donc incommunicables. Nous nous sommes donc concentrées sur les données des inventaires du musée de l'Homme et du musée de Saint-Germain-en-Laye.

La base TMS permet de rechercher un objet ou un ensemble d'objets selon des critères divers touchant à l'ensemble de l'identité des objets : leur numéro d'inventaire, leur appellation, l'unité patrimoniale à laquelle ils sont rattachés... Une fois la recherche lancée, des fiches objets ressortent. Chaque fiche objet est accompagnée de différents onglets offrant des informations sur l'objet, sa description, ses modalités d'acquisition ou encore sur son donateur. Elles sont accompagnées de fichiers visuels comme les photos des objets, les numérisations des fiches d'inventaire correspondantes, ou encore des photos de détails. Enfin, ces fiches disposent d'onglets permettant au personnel du musée de noter les différentes observations qui peuvent émerger sur les objets, comme par exemple des précisions sur leur provenance, ou des commentaires sur leur état.

C'est dans ces fiches que des notes indiquent deux de nos cas d'objets manquants ont été résolus. Après avoir collecté les informations nécessaires, nous avons commencé à chercher dans la base de données les objets manquants en croisant à la fois l'appellation et la provenance géographique indiquée sur la fiche d'inventaire. Nous avons essayé de repérer les objets pouvant correspondre, ainsi que ceux dont le numéro d'inventaire est marqué d'un X ou d'un 0. Les objets aux numéros d'inventaire comportant un X ou un 0, aussi appelés "bien orphelins", sont des objets qui ont été vus lors de campagnes de récolements mais dont on a

perdu le numéro d'inventaire originel et dont la provenance est inconnue. Nous avons ensuite élargi les deux champs des appellations et de la provenance géographique afin de couvrir un spectre plus important d'objets, tout en essayant de vérifier les informations sur les inventaires dont nous disposions. Nous avons également vu en consultation des objets qui nous semblaient être des pistes d'attribution¹²⁵. Il n'a cependant pas été possible de parvenir à relier de manière certaine des objets aux numéros d'inventaire de biens manquants du corpus.

2. Les manquants de la collection

a. Les cas résolus : 71.1892.67.15 et 71.1892.67.39

Ces deux objets sont des manquants de notre corpus dont les cas ont été résolus en 2022 pour l'un et en 2024 pour l'autre. Les informations sur leur provenance étaient donc disponibles.

Le premier cas est celui du manquant 71.1892.67.39. Cet objet est un peigne en fibres végétales venant des Samoa Américaines¹²⁶. Malgré son numéro d'inventaire faisant référence à la donation de 1892 de William Martin, l'objet a été donné par L. Yvan, un marchand de curiosités. Il a vendu cet objet au musée des Antiquités Nationales, qui l'a par la suite envoyé au musée d'ethnographie du Trocadéro. C'est lors de la rédaction des fiches inventaires du musée de l'Homme que le peigne a été enregistré par erreur dans la collection Martin. L'objet a gardé son numéro d'inventaire, mais depuis le 3 février 2022, les données concernant son donateur ont été rectifiées sur le registre d'inventaire et sur les bases de données interne et publique du musée du quai Branly-Jacques Chirac.

Le deuxième cas est celui de l'objet 71.1892.67.15. Cet objet est indiqué sur la fiche inventaire du musée de l'Homme comme étant une "calebasse dans un filet" provenant des îles Hawaii¹²⁷. Nous avons noté que son ancien numéro d'inventaire du musée d'ethnographie du Trocadéro était identique à celui de l'objet 71.1892.67.45. Mais en l'absence de la possibilité de consulter les registres d'inventaire du musée d'ethnographie du Trocadéro, nous ne pouvions établir avec certitude la raison pour laquelle les numéros sont identiques. Cependant, en consultant TMS à la fin du mois de mars, nous avons remarqué que

¹²⁵ Les objets vus en consultation sont : la massue 72.53.304 pour l'objet 71.1892.67.22, et les tapas 72.84.428.1-2 et 71.1943.0.416 X pour l'objet 71.1894.20.13.

¹²⁶ Voir annexes, carte 10, p.6.

¹²⁷ Voir annexe, p.54.

de nouvelles informations avaient été ajoutées sur la fiche de cet objet, et répondaient à nos interrogations. Selon la note laissée dans l'onglet éponyme, le registre d'inventaire du musée d'ethnographie du Trocadéro ne fait référence qu'à un seul objet sous ce numéro d'inventaire. Le numéro 71.1892.67.15 est donc un doublon du 71.1892.67.45.

b. Les cas non résolus : 71.1892.67.22 et 71.1894.20.13

Deux autres cas n'ont pas pu être identifiés au sein des collections du musée du quai Branly-Jacques Chirac.

Le premier est le 71.1892.67.22. Sa mention sur la fiche d'inventaire du musée de l'Homme n'indique aucune information sur l'objet en lui-même, mais fait simplement référence à une autre fiche d'inventaire, la "92.65.8". Ce numéro renvoie à un objet donné en 1892 par le prince Roland Bonaparte, une massue venant de Wallis¹²⁸. Elle est incisée sur toute sa surface, et est entourée en partie basse d'une corde tressée en fibres végétales. Lors de notre consultation, nous l'avons comparée à la massue qui, par rapport aux recherches que nous avons menées, nous semblait être la possibilité la plus crédible. Cette massue est la 92.53.304¹²⁹. En effet, notre première hypothèse a été de penser que si l'inventaire de la donation William Martin fait référence à la fiche objet de la massue Roland Bonaparte, c'est que leur aspect devrait être similaire, et que les employés du musée de l'Homme avaient décidé de ne pas réimprimer une nouvelle fiche qui comporterait les mêmes informations. Et de fait, la massue 92.53.305 ressemble énormément à celle donnée par le prince Roland Bonaparte : elles font presque la même taille et le même poids, sont de la même couleur, présentent le même type de motifs sur toute leur surface, et sont toutes les deux entourées d'une cordelette de fibres. Cependant, la massue 92.53.304 a été donnée au Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie par le musée de Saint-Germain-en-Laye. Or, aucune mention d'une massue ne fait partie de l'inventaire des objets donnés par William Martin à ce musée. Il semble donc que cette massue ne soit pas celle que nous cherchions.

Notre deuxième cas est celui 71.1894.20.13. Sur la fiche inventaire, cet objet est décrit comme un "échantillon décoré sur tapa" venant des îles Hawaïi. Le nombre de tapas portant un X ou un 0¹³⁰ dans leur numéro d'inventaire est assez conséquent. Parmi ceux que

¹²⁸ Voir annexes, p.35.

¹²⁹ Voir annexe, p.35.

¹³⁰ Une des autres indications qu'un objet se trouve dans les collections du musée du quai Branly-Jacques Chirac sans que l'on sache comment il y est arrivé est la présence d'un 0 placé après l'année où il a été retrouvé dans le numéro d'inventaire.

nous avons étudié lors de nos recherches, aucun ne nous a semblé faire complètement référence à la mention “échantillon décoré” décrivant notre objet. Ces mots en eux-mêmes nous ont posé question : à partir de quelle taille pouvons-nous parler d’un “échantillon” de tapa ? D’ailleurs, est-ce que “un échantillon décoré sur tapa” est bien synonyme d’“échantillon décoré de tapa” ? Est-ce que c’est bien le tapa qui est un échantillon, ou un autre élément ? Qu’est-ce qui est entendu par “décoré” : des motifs peints à la main, à la matrice, ou bien encore des motifs de *watermarks* ? Autant de questions qui se sont posées à nous, et dont nous n’avons toujours pas la réponse. Les deux tapas vus en consultation ne nous ont pas convaincu. Le premier, 71.1943.0.416 X¹³¹, nous a bien semblé hawaïen dans son aspect, et sa taille qui est plus petite que les *kapa* habituels correspond à l’idée d’un échantillon. Néanmoins, il ne présente aucun décor, ni même de traces d’anciens décors, et donc ne correspond pas à notre description. Le deuxième, 72.84.428.1-2¹³², présente bien des décors et est composé de deux morceaux, ce qui aurait pu nous conduire sur la piste de l’échantillon sur un morceau de tapa : cependant sa taille nous a semblé trop importante pour pouvoir le désigner comme tel.

3. Les cas particuliers

Parmi nos manquants, nous avons deux cas particuliers qui ne se trouvent pas sur les fiches d’inventaire du musée de l’Homme. Il y a, tout d’abord, l’objet 14.696 faisant partie de la donation de William Martin au musée de Saint-Germain-en-Laye, puis le 71.1892.67.73 qui à l’inverse est physiquement présent et inscrit dans la collection William Martin sans pour autant être présent sur la fiche d’inventaire.

L’objet du musée de Saint-Germain-en-Laye est décrit comme une “ligne en ficelle d’Europe, hameçon en nacre et os, avec barbe noire”. En reprenant les numéros d’inventaire de “biens orphelins” contenant un X ou un 0, nous avons repéré deux hameçons aux matériaux correspondants à cette description. Le meilleur candidat selon nous est le 71.1945.0.567 X¹³³. En effet, contrairement au précédent, il est composé de tous les matériaux décrits dans le registre d’inventaire du musée de Saint-Germain-en-Laye : un hameçon en nacre et os, une corde, et les restes de fibres noires de crin en partie basse. Il est indiqué comme venant de Tahiti, d’où provient cette typologie d’hameçons, mais on en

¹³¹ Voir annexes, p.36.

¹³² Voir annexes, p.36.

¹³³ Voir annexe, p.35.

connaît d'Hawaii qui en font également partie, comme le 71.1878.1.107 Oc collecté par Alphonse Pinart¹³⁴. Il est donc possible que la provenance de l'objet 71.1945.0.567 X soit erronée. Il faudrait cependant faire une étude plus approfondie afin de déterminer le parcours institutionnel de cet objet avant d'affirmer avec certitude qu'il s'agit du 14.696 donné par William Martin au musée de Saint-Germain-en-Laye en 1870.

Le dernier cas de manquant, même si le terme ici peut porter à confusion, est celui de la pagaie 71.1892.67.73¹³⁵. Il est lui aussi résolu. Cette pagaie faisait partie de l'unité patrimoniale Afrique au musée de l'Homme. Elle porte une étiquette avec son numéro d'inventaire du musée d'ethnographie du Trocadéro, 32832. En 2011, une vérification a été effectuée dans les registres d'entrées des collections du musée de Trocadéro et du musée de l'Homme : le registre mentionne que cette pagaie de Nouvelle-Guinée a été donnée au musée en novembre 1892 par William Martin. Il y a donc eu une erreur lors de la rédaction de la fiche d'inventaire de la donation 71.1892.67, ce qui explique son absence, et pourquoi elle a été un temps conservée dans la mauvaise unité patrimoniale.

Nous venons d'essayer de livrer au lecteur les clefs de compréhension nécessaires pour appréhender les objets de notre corpus. Il convient maintenant de nous intéresser à la figure de leur donateur, afin de comprendre comment sa collection s'inscrit dans au sein du contexte dans lequel il évolue.

¹³⁴ Voir annexe, p.36. La forme et les matériaux sont identiques à l'hameçon qui nous intéresse, si ce n'est que les fibres végétales en partie basse sont blanches et non pas noires.

¹³⁵ Voir annexes, p.36.

II. La place de William Martin dans les cercles diplomatiques et intellectuels de la France du XIX^e siècle

Il convient dans cette partie de s'intéresser à la figure du donateur de ces objets, William Martin. Une chronologie partielle de sa vie a pu être reconstituée. Il est né à Rouen en 1829 et est mort à Paris en 1905¹³⁶. Rien n'est connu de sa vie ni de son parcours avant les années 1860. Il accède à la fonction de chargé d'affaires du royaume hawaïen le 13 décembre 1863 par proclamation royale de Kamehameha V (r.1863-1872). Il assure cette fonction pendant dix-huit ans avant de démissionner en 1881. Cette charge lui a permis d'acquérir le grade de Chevalier de la Légion d'Honneur en 1865¹³⁷. Il participe aux Expositions Universelles de 1867 et 1889. Pour la première, il publie une notice sur les îles Hawaii dans le rapport du jury international¹³⁸. Pour la seconde, il est mentionné en tant qu'exposant. Enfin, il est membre de la Société de Géographie à partir de 1865, et participe à son administration de 1866 à 1897.

Ces informations sont les seules qui ont pu être reconstituées sur la vie de William Martin. À ce contexte personnel lacunaire peut se comparer un contexte historique riche, dans lequel les différentes sphères dégagées par cette biographie partielle connaissent une période de dynamisme. Il convient donc maintenant d'essayer de voir comment le premier s'inscrit dans le second.

A. Des fonctions au coeur des relations diplomatiques entre la France et les îles Hawaii : le rôle de William Martin en tant que chargé d'affaires du royaume hawaïen

1. Un intermédiaire entre deux gouvernements : l'exemple de la renégociation du traité de 1857

¹³⁶ Les dates et lieux de naissance et de mort de William Martin ont pu être retrouvées grâce à des documents archivistiques de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur mis en ligne sur la base Léonore. Voir annexes, p.42.

¹³⁷ Voir annexes, p.42.

¹³⁸ William MARTIN, "Notice sur les îles Hawai", *Rapports du Jury International*, Exposition universelle de 1867 à Paris. Paris : Paul Dupont, 1867.

La source d'informations la plus importante sur la vie de William Martin est celle de son métier. Pourtant, les documents archivistiques trouvés dans le cadre de cette étude ne brossent pas l'entièreté de sa carrière. Ils ont néanmoins offert un panel d'indices permettant de former une image claire des fonctions qui s'inscrivaient dans le champ d'action du chargé d'affaires du royaume hawaïen. Le cas d'étude qui a permis la majorité de cette compréhension est celui de la renégociation du traité de 1857, qui régissait les relations diplomatiques et commerciales entre la France et les îles Hawaïi. En effet, le Centre des archives diplomatiques du ministère des affaires étrangères conserve, sur son site de La Courneuve, au sein des dossiers du XIX^e siècle liés aux affaires diplomatiques françaises auprès du royaume hawaïen, la lettre envoyée au ministre des affaires étrangères français par William Martin le 05 février 1872¹³⁹. Dans celle-ci, il dénonce, sur ordre du gouvernement qu'il représente, le traité de 1857 et annonçant la volonté de ce dernier d'abroger une partie de ses articles. En effet, ce traité contient deux types d'articles : les articles qui restent "perpétuellement obligatoires"¹⁴⁰ et concernant principalement les droits des citoyens français résidant sur le sol hawaïen, et les articles temporaires qui ont surtout trait aux relations commerciales entre les deux pays. William Martin précise dans sa lettre que ce n'est pas la volonté de son gouvernement d'abroger tous les articles temporaires, et que des négociations avec les autorités françaises à ce sujet seraient les bienvenues. Toutefois, après deux lettres de relance envoyées les 5 et 14 mars de la même année, William Martin annonce officiellement le 15 avril 1872¹⁴¹ au gouvernement français que le gouvernement hawaïen a pris la décision de supprimer les huit articles du traité de 1857 mentionnés comme temporaires, et ce en vertu de l'application de l'article 26 du même traité¹⁴². Côté français, la gêne posée par ce diplomate que l'on trouve trop zélé à vouloir renégocier un traité aux clauses plus que satisfaisantes pour la France est palpable, et est explicitée dans une lettre écrite par Charles Rémusat à Monsieur Lemonnier¹⁴³. De nombreux documents attestant des efforts de négociation pendant les années qui suivirent ont été retrouvés dans le cadre des recherches menées dans ce mémoire d'étude. Ceux montrant le plus grand effort de coopération entre les deux gouvernements sont les feuilles de travail tripartites contenant l'article tel qu'il a été

¹³⁹ Voir annexe, p.43.

¹⁴⁰ Citation de l'article 26, où il est expliqué que seuls les articles mentionnés dans celui-ci sont abrogeables.

¹⁴¹ Voir annexes, p.43-44.

¹⁴² Voir annexe, p.47.

¹⁴³ Charles Rémusat est le ministre des affaires étrangères français de l'époque, et Monsieur Lemonnier est le gérant du consulat de France à Honolulu. Dans cette lettre du 31 juillet 1872, le ministre expose la situation enclenchée par William Martin et "regrette l'énergie dont il [William Martin] s'est arrêté". Voir annexe, figure 108, p.48.

rédigé en 1857, ainsi qu'un côté pour les modifications apportées et autorisées par le gouvernement hawaïien et un autre pour les modifications apportées et autorisées par le gouvernement français¹⁴⁴.

Il ne convient pas ici de raconter l'entièreté des négociations, qui par ailleurs n'aboutissent pas¹⁴⁵, sur les modifications voulues du traité de 1857 (qui est rendu caduc de fait par l'annexion des îles Hawaii par les États-Unis en 1898). Il nous paraissait cependant nécessaire de dresser un historique assez détaillé de cette affaire, à laquelle William Martin participe depuis le début, afin de dégager l'importance de son rôle dans les relations entre la France et Hawaii. 12 324 kilomètres séparent les deux pays ; il faut une vingtaine de jours de traversée maritime avec nos moyens actuels pour rejoindre Honolulu en partant du Havre. La présence d'agents gouvernementaux placés dans ces pays éloignés géographiquement est donc capitale pour leurs relations diplomatiques. William Martin est un interlocuteur double qui à la fois connaît les ressorts de la politique hawaïienne, et peut donc ainsi informer les diplomates français sur l'actualité politique hawaïienne, et à la fois connaît parfaitement le monde diplomatique français, avec qui il peut dialoguer de manière rapide et efficace afin de défendre au mieux les intérêts de son gouvernement. C'est par exemple ainsi qu'en 1877 lorsque Henry Carter, alors ministre hawaïien des affaires étrangères arrive à Paris pour participer aux renégociations du traité de 1857, il indique qu'avant toute chose il devait s'entretenir avec le chargé d'affaires du royaume hawaïien afin de préparer au mieux ses entretiens avec les ministres français. C'est donc une position déterminante dans le maintien des relations diplomatiques et politiques entre les États hawaïien et français que William Martin occupe pendant dix-huit ans.

2. La situation politique à Hawaii au XIX^e siècle : une nouvelle position internationale

Pour comprendre la situation politique dans laquelle évolue William Martin, il faut replacer Hawaii dans son contexte politique du XIX^e siècle. C'est en 1810 qu'une monarchie unique s'installe de manière durable dans toutes les îles de l'archipel. En effet, la fin du XVIII^e siècle à Hawaii a été marquée par les ambitions unificatrices de deux personnages : Kahekili II de Maui et Kamehameha I^{er}. Kahekili crée un premier royaume, le royaume de

¹⁴⁴ Voir annexes, p.107, p.48.

¹⁴⁵ Elles échouent en 1882 après le retrait du ministre hawaïien des Affaires Étrangères, Henry Carter, du gouvernement, sans avertissement, mettant un coup d'arrêt à la négociation en septembre 1882.

Maui en devenant *mo'i*¹⁴⁶ de l'île éponyme, avant de conquérir O'ahu, Kaua'i et leurs dépendances. Mais après sa mort en 1794, son royaume s'effondre. Kamehameha I^{er} (r. 1810 - 1819) a déjà commencé depuis 1785 à réunir sous son égide les *ali'i*¹⁴⁷ de l'île d'Hawai'i, la seule qui résiste à l'emprise de Kahekili. À partir de 1795, date officielle du succès de cette entreprise ambitieuse, il commence à se tourner vers les autres îles de l'archipel et rattache à son territoire d'abord Maui, Kaho'olawe et Lana'i, puis O'ahu et Moloka'i et enfin, en 1810, Kaua'i et Ni'ihau¹⁴⁸. Pour la première fois, toutes les îles habitées de l'archipel se trouvent réunies sous l'autorité d'un seul et même *mo'i*. Sa dynastie perdure jusqu'en 1874, année où elle se fait détrôner par celle des Kalakaua¹⁴⁹. Celle-ci reste au pouvoir jusqu'en 1893 avant de se faire renverser lors de l'annexion de l'archipel par les États-Unis.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, la monarchie hawaïenne s'occidentalise dans sa structure et son fonctionnement, jusqu'à aboutir à l'adoption par Kamehameha III (r. 1824 - 1854) de la dite "Constitution de 1840" qui officialise le régime politique hawaïen en tant que monarchie constitutionnelle. Ce texte marque l'aboutissement des efforts d'assimilation et d'incorporation d'un système politique perçu comme plus moderne par les gouvernements de Kamehameha II (r. 1819 - 1824) et de Kamehameha III que le système hawaïen déjà établi¹⁵⁰. Outre la modernisation des institutions, la préoccupation principale des différents gouvernements de la première moitié du 19^e siècle a été la reconnaissance de l'indépendance de l'État hawaïen par les trois puissances occidentales qui manifestent déjà une grande influence, à la fois religieuse, politique et économique, sur le territoire de l'archipel, à savoir les États-Unis, le Royaume-Uni, et la France. Au début de 1842, Kamehameha III dépêche des ambassadeurs dans ces trois pays afin d'obtenir la reconnaissance officielle d'Hawaii en tant que qu'État autonome, ce qui est accompli le 28 novembre 1843 par les deux pays

¹⁴⁶ Le système politico-social hawaïen est, depuis ses commencements, l'un des plus stratifiés de tout le Pacifique. Il se décompose en classes auxquelles les personnes appartiennent par leurs naissances. On en dénombre trois : les *ali'i*, qui sont les personnages de haut rang, c'est-à-dire les chefs ainsi que les prêtres et leurs familles, les *noa*, qui sont les gens du commun, et les *kauwa*, qui sont les parias. Ces classes se décomposent elles-mêmes en sous-catégories. *Mo'i* ou *ali'i nui* est l'*ali'i* qui se trouve tout en haut de la hiérarchie sociale. Il règne sur l'ensemble des territoires de son clan, territoires divisés en districts, eux-mêmes contrôlés par des *ali'i* de moindre rang qui lui doivent allégeance. Voir Patrick KIRCH, *How Chiefs Became Kings: Divine Kingship and the Rise of Archaic States in Ancient Hawai'i* (Berkeley, Los Angeles, Londres : University of California Press, 2010), p.33-48.

¹⁴⁷ Voir note 160.

¹⁴⁸ Lorenz GONSCHOR, *A Power In The World: The Hawaiian Kingdom In Oceania* (Honolulu : University of Hawai'i Press, 2019), p.22.

¹⁴⁹ Les Kamehameha et Kalakaua sont de lointains cousins. Quand Lunalilo, le dernier des Kamehameha, meurt sans héritier, un vote est proposé à la noblesse hawaïenne qui préfère David Kalakaua à la reine Emma, veuve de Kamehameha IV et arrière-petite-fille de Kamehameha I^{er}.

¹⁵⁰ Lorenz GONSCHOR, *A Power In The World: The Hawaiian Kingdom In Oceania* (Honolulu : University of Hawai'i Press, 2019), p.26

européens, et ensuite par les États-Unis dans le mois de juillet 1844. Cela fait d'Hawaïi le premier pays non occidental à être reconnu en tant que nation indépendante par les puissances occidentales sur la scène mondiale¹⁵¹.

Cette montée en puissance sur le plan international va faciliter le développement dans la deuxième moitié du XIXe siècle d'une politique extérieure hawaïenne tournée vers le Pacifique. Il émerge de façon très claire l'idée de former un bloc constitué d'États du Pacifique, à la tête duquel se trouverait Hawaïi, afin de prendre une place plus imposante sur l'échiquier des relations internationales. La figure de Charles St Julian est centrale dans le développement de cette politique¹⁵². Il n'est lui-même jamais allé à Hawaïi, mais observe le déroulement de ce qui s'y passe dans la première moitié du XIXe siècle, étudie attentivement son histoire, et développe cette idée d'une politique pan-océanique avec Hawaïi en son centre¹⁵³. En 1851, il contacte Robert Wyllie, alors ministre des affaires étrangères à Hawaïi, pour lui exposer son projet. Ce dernier va intercéder auprès du roi Kamehameha III qui, en 1853, fait de Charles St Julian son agent politique et commercial. Son rôle consiste alors à faire rayonner l'influence hawaïenne dans tout le Pacifique, en promouvant l'archipel comme l'exemple à suivre. Mais, malgré l'ouverture d'échanges diplomatiques avec notamment les archipels de Tonga et Samoa¹⁵⁴, les implications concrètes du projet vont rester quasi inexistantes. À la mort de Wyllie en 1865, St Julian perd son principal soutien et son rôle au sein du gouvernement hawaïen¹⁵⁵. Cependant, son idéologie connaît une postérité politique puisque deux décennies plus tard elle est reprise par le roi Kalakaua afin de relancer les relations diplomatiques entre Hawaïi et de nombreux États polynésiens, puis asiatiques afin d'essayer de contrer la pression étasunienne sur l'archipel¹⁵⁶.

¹⁵¹ Hawaïi est le seul pays non occidental à être inscrit dans la liste des États membres de la "Famille des Nations" telle qu'elle est définie dans l'ouvrage de John Westlake *Chapters on the Principles of International Law* (1894), c'est-à-dire des pays dont les droits sont reconnus au niveau international comme égaux entre eux. Voir Lorenz GONSCHOR, *A Power In The World: The Hawaiian Kingdom In Oceania* (Honolulu : University of Hawai'i Press, 2019), p.35-37.

¹⁵² Lorenz GONSCHOR, *A Power In The World: The Hawaiian Kingdom In Oceania* (Honolulu : University of Hawai'i Press, 2019), p.6.

¹⁵³ *Ibid*, p.48.

¹⁵⁴ *Ibid*, p.50.

¹⁵⁵ *Ibid*.

¹⁵⁶ *Ibid*, p.107.

3. Les relations entre la France et Hawaï au XIX^e siècle

La France est l'une des trois grandes puissances qu'Hawaï considère comme ayant la plus grande influence sur son territoire, et avec qui l'archipel cherche tôt à avoir de bonnes relations. Au moment où Louis de Freycinet arrive dans l'archipel, la position de secrétaire et interprète royal est occupée par un jeune français, Jean Rives¹⁵⁷. C'est notamment lui qui, à son retour en France, plaide pour une implantation commerciale et religieuse française à Hawaï, initiatives approuvées par le gouvernement de Charles X. Aussi, deux expéditions partent de France en 1826 avec pour objectif d'établir de manière durable des entreprises commerciales et agricoles françaises dans l'archipel¹⁵⁸. Néanmoins, les deux tentatives sont des échecs, car les soutiens sur place, pourtant promis par Rives, font défaut. De fait, on peut dire que c'est la raison principale pour laquelle les projets d'installation français sur le sol hawaïen ont été de plus faible intensité que celles du Royaume-Uni ou des États-Unis : le pays disposait de moins de soutiens économiques solides sur place qui auraient permis une implantation durable¹⁵⁹.

C'est sur le plan religieux que la France gagne son influence la plus considérable aux îles Hawaï. Bien que la religion protestante soit reconnue dès les années 1820 comme religion d'État par le gouvernement, et surtout sous l'impulsion de Ka'ahumanu, la belle-mère de Kamehameha II et mère et régente de Kamehameha III¹⁶⁰, c'est à Hawaï que se développe la première mission catholique du Pacifique. Les trois figures majeures de cette entreprise sont les prêtres Alexis Bachelot, Abraham Armand et Patrick Short, de la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, dite de Picpus. Ils arrivent à Honolulu sur O'ahu en 1827 et, après avoir appris la langue vernaculaire, ils installent une petite chapelle en 1828 où ils commencent à rassembler de nouveaux fidèles, prêchent régulièrement et organisent de nombreux baptêmes¹⁶¹. En 1831, Bachelot et Short se font expulser de l'île pour avoir participé à la diffusion de la religion catholique dans l'archipel. Ils réussissent à revenir

¹⁵⁷ Christian HUETZ DE LEMPS, "La France et les Français aux îles Hawaï au XIX^e siècle", *Revue française d'outre-mer* (Paris : Société française d'histoire d'Outre-Mer, 1989), vol.76, n°284-285, p.132.

¹⁵⁸ La première expédition part du Havre à bord du *Héros* en 1826 et la seconde part de Bordeaux en 1827 à bord de la *Comète*. Voir Christian HUETZ DE LEMPS, "La France et les Français aux îles Hawaï au XIX^e siècle", *Revue française d'outre-mer* (Paris : Société française d'histoire d'Outre-Mer, 1989), vol.76, n°284-285, p.133.

¹⁵⁹ Christian HUETZ DE LEMPS, "La France et les Français aux îles Hawaï au XIX^e siècle", *Revue française d'outre-mer* (Paris : Société française d'histoire d'Outre-Mer, 1989), vol.76, n°284-285, p.133.

¹⁶⁰ Lorenz GONSCHOR, *A Power In The World: The Hawaiian Kingdom In Oceania* (Honolulu : University of Hawai'i Press, 2019), p.24.

¹⁶¹ Christian HUETZ DE LEMPS, "La France et les Français aux îles Hawaï au XIX^e siècle", *Revue française d'outre-mer* (Paris : Société française d'histoire d'Outre-Mer, 1989), vol.76, n°284-285, p.133

en 1837 grâce aux soutiens d'officiers de marine anglais et français. Aristide Aubert Dupetit-Thouars, meneur des officiers français, utilise cet événement pour faire pression sur Kamehameha III en le menaçant de représailles plus intenses afin que le monarque signe une convention garantissant la libre circulation des Français sur le territoire hawaïen¹⁶². Cela marque le coup d'envoi de l'établissement officiel des relations internationales entre la France et Hawaï. Le deuxième traité important est celui "négocié" par le capitaine Laplace en 1839. Tout part de l'ordonnance prise le 18 novembre 1837 par le roi Kamehameha III interdisant la religion catholique sur le sol hawaïen. La France, défenseur auto-proclamé des intérêts catholiques dans le Pacifique, ne peut le laisser faire et dépêche en 1839 à Honolulu le capitaine Laplace à bord d'un vaisseau de guerre armé. Une fois arrivé, le capitaine pose un ultimatum au roi : la garantie par la France de la paix entre les deux nations, ainsi que du respect de l'indépendance hawaïenne à condition que la liberté de culte pour les catholiques soit établie dans l'archipel, que le gouvernement hawaïen octroie des terres pour bâtir une chapelle afin d'exercer ce culte, et qu'une réparation de 20 000 dollars soit versée au gouvernement français : l'alternative étant la guerre¹⁶³. Le gouvernement hawaïen, qui n'a pas les moyens de financer un tel conflit¹⁶⁴, accepte. Ce cas est un des exemples les plus frappants de la "politique de la canonnière" que va adopter la France envers les îles Hawaï jusqu'à ce qu'elle reconnaisse leur souveraineté en 1843.

De fait, les traités internationaux conclus tôt par ces puissances avec Hawaï sont déséquilibrés. Ce n'est pas quelque chose de rare dans le Pacifique, ni même dans le monde extra-occidental à cette époque : en faisant pression sur le gouvernement, les puissances occidentales ont l'habitude de s'assurer notamment une immunité juridique pour les ressortissants occidentaux sur le sol des puissances étrangères par leurs autorités¹⁶⁵, ainsi que des tarifs fixes sur les importations des produits de ces puissances sur le sol étranger¹⁶⁶, demandant donc *a minima* un droit d'intervention dans la politique interne judiciaire et économique du pays avec lequel elles concluent le traité. Ces traités apparaissent alors

¹⁶² Traité du 24 juillet 1837 : cf Christian HUETZ DE LEMPS, "La France et les Français aux îles Hawaï au XIX^e siècle", *Revue française d'outre-mer* (Paris : Société française d'histoire d'Outre-Mer, 1989), vol.76, n°284-285, p.134-135.

¹⁶³ Noenoe SILVA, *Aloha Betrayed: Native Hawaiian Resistance to American Colonialism* (Durham, London : Duke University Press, 2004), p.35.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ Les criminels occidentaux étaient notamment jugés par des tribunaux de justice aux membres choisis par le consul de leur pays d'origine en poste sur le sol étranger. Voir Lorenz GONSCHOR, *A Power In The World: The Hawaiian Kingdom In Oceania* (Honolulu : University of Hawai'i Press, 2019), p.35.

¹⁶⁶ Lorenz GONSCHOR, *A Power In The World: The Hawaiian Kingdom In Oceania* (Honolulu : University of Hawai'i Press, 2019), p.35.

comme des moyens pour les puissances occidentales de s'assurer des privilèges au sein des territoires qu'elles ont pourtant reconnues comme indépendants, notamment afin de garder une influence sur place. Mais Hawaïi s'est fait un devoir de les renégocier, obtenant gain de cause 1849 avec les Etats-Unis, 1852 avec le Royaume-Uni et 1857 avec la France¹⁶⁷.

B. Le développement des sciences humaines au XIXe siècle : le rôle de la sociabilité dans le programme scientifique de ces disciplines

1. Anthropologie, ethnologie ou ethnographie ?

C'est durant le XIX^e siècle que naissent les sciences humaines, disciplines dont on trouve déjà les prémices à l'époque des Lumières, mais qui se définissent comme scientifiques au siècle d'après. Celles qui s'intéressent plus particulièrement à l'homme sont l'anthropologie, l'ethnologie et l'ethnographie. Ce sont ces disciplines dans lesquelles nous trouvons les savants s'intéressant à l'étude des hommes et de leurs cultures, deux champs bien distincts au XIX^e siècle. En effet, une dissension se crée tôt avec d'un côté les anthropologues, et de l'autre les ethnologues et ethnographes¹⁶⁸. Les premiers sont intéressés au XIX^e siècle par la classification raciale et physique de l'homme, et comment celle-ci peut expliquer le stade de développement politique, social et technologique de la population d'origine de l'individu¹⁶⁹. Les seconds, eux, sont plus intéressés par le contexte dans lequel évoluent ces individus, en particulier en ce qui concerne les populations dites "primitives", et considèrent que cette étude peut constituer une discipline en tant que telle, alors que les anthropologues jugent celle-ci trop subjective pour être autonome¹⁷⁰.

La naissance de ces disciplines s'accompagne de celle de sociétés dédiées à leur étude et à leur promotion. En 1839 est donc créée la Société ethnologique de Paris par William Edwards, puis en 1859 la Société d'anthropologie de Paris par Paul Broca¹⁷¹, et la Société d'ethnographie de Paris. Ces trois sociétés ont un rôle déterminant dans l'élaboration du

¹⁶⁷ *Ibid.*, p.36

¹⁶⁸ Claude BLANCKAERT (dir.), *Le musée de l'Homme : histoire d'un musée laboratoire* (Paris : Muséum national d'histoire naturelle Editions Artlys, 2015), p.27.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ Nélia DIAS, *Le musée d'ethnographie du Trocadéro (1878-1908) : anthropologie et muséologie en France*, (Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1991), p.48.

¹⁷¹ Figure de proue du courant anthropologique au XIX^e siècle.

programme scientifique des trois disciplines qu'elles concernent. C'est d'ailleurs avec la création de cette société que William Edwards crée le mot d'"ethnologie", cherchant à se distinguer ainsi de l'anthropologie qui est pour lui la science naturelle se préoccupant du genre humain, et de l'ethnographie dont le champ d'étude lui paraît trop restreint¹⁷². Il base ainsi son étude des peuples, ou plutôt des races, sur des critères moraux et historiques¹⁷³, auxquels s'opposent les anthropologues pour qui l'étude de l'anatomie est le fondement de toute science sur l'homme¹⁷⁴. Ils considèrent l'ethnologie comme une branche de l'anthropologie, à l'instar de Paul Broca qui parle plus volontiers d'anthropologie ethnologique que d'ethnologie¹⁷⁵.

2. William Martin et la Société de Géographie

De fait, c'est un mouvement global de définition des champs d'étude spécifiques à chaque discipline scientifique, et notamment ceux des sciences humaines, qui se déroule au XIX^e siècle, et les sociétés savantes en sont les premières actrices. La Société de Géographie créée à Paris en 1821, dans laquelle William Martin s'investit pendant près de trente-deux ans, ne fait pas exception.

Une des questions des géographes du XIX^e siècle est de savoir quelle place donner à l'homme au sein de la discipline. De fait, si elle ne se concentre pas sur l'homme à proprement parler, elle s'intéresse à son habitat et ne peut donc pas totalement l'exclure de son champ d'étude. Plus que cela, selon Paul Vidal de la Blache, fondateur de l'approche de la géographie humaine et membre de la Société de Géographie depuis 1881¹⁷⁶, "la géographie est tenue de puiser aux mêmes sources de faits que la géologie, la physique, les sciences

¹⁷² L'ethnographie est un terme employé pour la première fois par un historien danois au début du XIX^e siècle, et désigne dans son sens premier la classification des peuples basée sur les langues qu'ils parlent. La raison pour laquelle Edwards crée cette société est pour l'étude des civilisations d'Europe du Nord dans leur ensemble, et non pas simplement de leur linguistique. Voir Paul TOPINARD, "Anthropologie, ethnologie et ethnographie" (*Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Paris : CNRS, II^e série, tome 11, 1876), p.201-202.

¹⁷³ L'ambition de la Société ethnologique est "l'étude des principaux éléments qui servent à distinguer les races humaines" c'est-à-dire "l'organisation physique, le caractère intellectuel et moral, les langues et la tradition historique" (mémoires de la société ethnologique de paris, 1841, p.III)

¹⁷⁴ Nélia DIAS, *Le musée d'ethnographie du Trocadéro (1878-1908) : anthropologie et muséologie en France*, (Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1991), p.47.

¹⁷⁵ Paul TOPINARD, "Anthropologie, ethnologie et ethnographie" (*Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Paris : CNRS, II^e série, tome 11, 1876), p.204-205.

¹⁷⁶ Société de Géographie, *Liste des membres de la Société de Géographie au 1^{er} mai 1885*, p.68.

naturelles et, à certains égards, les sciences sociologiques¹⁷⁷”. Il n’est pas le seul à percevoir cette connection comme indispensable. Edme-François Jomard et Armand de Quatrefages, ayant tous deux occupé le siège de président de la Société de Géographie (respectivement en 1848 et 1890), la mettent également en exergue en écrivant “la connaissance de l’homme est le but final des sciences géographiques” et la géographie est “pour ainsi dire la mère de l’Anthropologie”¹⁷⁸. L’étude du milieu dans lequel évolue l’homme et l’impact qu’il a sur celui-ci est donc perçu tôt comme faisant partie du champ géographique, intéressant à la fois géographes et ethnologues.

William Martin est admis à la Société de Géographie en 1865¹⁷⁹. A partir de 1873, il est nommé à la Commission centrale de la Société, d’abord dans la section de correspondance puis dans la section de comptabilité, dont il devient vice-président l’année suivante¹⁸⁰ et ce jusqu’en 1897. Sa période d’activité au sein de la Commission centrale de la Société correspond à celle où le secrétariat général est occupé par Charles Maunoir, dont il est l’ami intime, un des collaborateurs privilégiés, et qui devient en 1886 son beau-frère¹⁸¹. C’est notamment à lui que Maunoir confie la charge de “surintendant des bâtiments¹⁸²”, c’est-à-dire que c’est lui qui gère les relations avec Edouard Leudière, l’architecte en charge de la construction de l’hôtel de la Société¹⁸³. En plus de ces tâches, il participe aux séances de la Société : une ou plusieurs fois par mois, les membres de la Société se réunissent pour partager leurs travaux, leurs correspondances avec des voyageurs, débattre, et de manière générale participer activement au rôle de la Société qui est de “concourir aux progrès de la Géographie¹⁸⁴”.

Un des moyens par lequel elle remplit ce rôle est par les expositions qu’elle organise dans son musée, créé en 1836 afin d’héberger les dons de ses membres et de leurs correspondants¹⁸⁵, et à partir de 1878, dans son hôtel. L’une d’elles qui nous intéresse particulièrement est celle organisée à l’occasion du centenaire de la mort de Cook en 1879,

¹⁷⁷ Paul VIDAL DE LA BLANCHE, “Des caractères distincts de la géographie” (*Constructif*, novembre 2021, n°60, p.6-9)

¹⁷⁸ Citations tirées de Claude BLANCKAERT, “Géographie et anthropologie : une rencontre nécessaire (XVIIIe-XIXe siècle)” (*Ethnologie française*, Paris : Presses Universitaires de France, 2004, vol.34), p.661-666.

¹⁷⁹ Société de Géographie, *Bulletin de la Société de Géographie* (vol.1, série V, tome 9, 1865), p.181.

¹⁸⁰ Société de Géographie, *Bulletin de la Société de Géographie* (vol.1, série VI, tome 9, 1875), p.426.

¹⁸¹ Alfred FIERRO, *La Société de géographie, 1821-1946*, (Genève, Droz et Paris : H. Champion, 1983), p.83.

¹⁸² Société de Géographie, *Bulletin de la Société de Géographie* (vol. 1, série VI, tome 17, 1879), p.11.

¹⁸³ Alfred FIERRO, *La Société de géographie, 1821-1946*, (Genève, Droz et Paris : H. Champion, 1983), p.83.

¹⁸⁴ *Ibid*, p.4.

¹⁸⁵ Sylviane JACQUEMIN, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles* (Mémoire de première année de master, Paris : Ecole du Louvre, 1991), p.136.

dont William Martin est mentionné comme l'un des principaux prêteurs et organisateurs¹⁸⁶. L'exposition se décompose en cinq parties : les objets faisant référence à la personne de Cook, les oeuvres iconographiques et manuscrites réalisées par le navigateur, celles réalisées par ceux l'ayant accompagnés dans ses différents voyages, les objets ethnographiques venant des différents endroits visités par l'explorateur, et les objets ethnographiques plus spécifiquement hawaïens¹⁸⁷. Parmi ces deux dernières catégories, nous pouvons reconnaître un certain nombre d'objets présentés par William Martin dont les similitudes avec ceux du corpus sont trop grandes pour relever de la coïncidence.

Si nous reprenons l'ordre dans lequel ces objets sont présentés dans le catalogue rédigé par Ernest-Théodore Hamy, ces objets font partie des deux dernières catégories. Les descriptions des objets présentés comme provenant d'Australie correspondent à cinq des six objets australiens du corpus¹⁸⁸. Trois objets sont ensuite indiqués comme provenant de Tonga, et correspondent pour l'une à l'objet 71.1892.67.73¹⁸⁹, et pour les deux autres aux massues *culacula* de Fidji¹⁹⁰. La description de la massue suivante, indiquée comme venant de Polynésie centrale, correspond pourtant à celle venant de Rotuma (71.1892.67.20)¹⁹¹. Enfin, les deux derniers objets venant des pays visités par James Cook hors Hawaii présentés par William Martin sont deux pagaies indiquées comme venant de Tahiti, mais que nous pensons

¹⁸⁶ Ernest-Théodore HAMY, "Catalogue descriptif et méthodique de l'exposition organisée par la société de géographie à l'occasion du centenaire de la mort de Cook", *Bulletin de la Société de géographie* (vol. 1, série VI, tome 17, 1879), p.402 ; p.444.

¹⁸⁷ *Ibid*, p.444-445.

¹⁸⁸ Ernest-Théodore HAMY, "Catalogue descriptif et méthodique de l'exposition organisée par la société de géographie à l'occasion du centenaire de la mort de Cook", *Bulletin de la Société de géographie* (vol. 1, série VI, tome 17, 1879), p.458-459 : les descriptions correspondent aux lances 71.1892.67.58 et 71.1892.67.55, à la massue 71.1892.67.41, au propulseur 71.1892.67.40 et au bouclier 71.1892.67.42.

¹⁸⁹ *Ibid*, p.460 : cet objet pourrait être la pagaie 71.1892.67.73 de par la description qui en est faite, et la provenance géographique donnée. En effet, lorsque nous avons vu cet objet en consultation, nous avons remarqué une étiquette sur son manche, portant la mention "Tonga". Si l'objet ne nous paraît pas provenir de cet archipel, cette étiquette pourrait faire référence à cette fausse attribution géographique.

¹⁹⁰ *Ibid*, p.461 : "Deux massues de l'archipel Tonga. Ces deux massues ont la forme caractéristique que prennent ces engins à Tonga-Tabou. Les manches cylindriques se terminent par une large palette tréflée. Simple sur l'une des massues, qui mesure 1^m,03 de long, décorée sur l'autre, un peu plus courte 1^m,03, de triangles, de croissants et de petites lignes soigneusement ciselées." : 71.1892.67.17 serait celle sans décor et 71.1892.67.19 celle avec décors. Les échanges entre les archipels tongiens et fidjiens sont fréquents et anciens, et concernent personnes, objets et motifs, ce qui pourrait avoir entraîné cette confusion dans les provenances.

¹⁹¹ *Ibid* : "Massue. Polynésie centrale, long. 0^m,91. Cette massue au manche cylindrique est, dans sa partie terminale, plus longue que le manche, en forme de tronc de pyramide à quatre pans. Chacun de ces pans est orné de ciselures représentant des carrés et des triangles coupés de lignes obliques. La massue se termine en une courbe concave."

être nos deux pagaies des îles Australes (71.1892.67.18 et 71.1892.67.25) de par la description qui en est faite¹⁹².

En ce qui concerne les objets venant d'Hawaii, nous retrouvons plusieurs "gourdes"¹⁹³, ainsi qu'une natte¹⁹⁴ qui pourrait être celle de notre corpus (71.1892.67.34), le modèle de double pirogue¹⁹⁵ (71.1888.47.1), une des herminettes¹⁹⁶, la javeline¹⁹⁷ (71.1892.67.54), l'éventail¹⁹⁸ (71.1892.67.62), les deux battoirs¹⁹⁹, onze matrices ainsi que l'étui en bambou²⁰⁰, et deux pièces de tapa²⁰¹. Il y a également un ensemble d'objets que nous n'avons pas pu reconnaître dans notre corpus. Cinq pièces de tapa²⁰² ont une description trop lacunaire pour réussir à déterminer si on les retrouve au sein du corpus. Il y a également un ensemble d'éléments iconographiques et manuscrits relatifs à Hawaii²⁰³, ainsi qu'un modèle de maison hawaïenne qui ne correspondent à aucun objet du corpus²⁰⁴.

3. Les Expositions Universelles ou le développement d'une histoire de l'humanité basé sur les techniques

Les expositions universelles sont des événements se développant à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, dans un contexte d'industrialisation massive de l'Europe. Elles servent à exposer la richesse des produits et des savoir-faire, non seulement du pays

¹⁹² *Ibid*, p.462 : "Deux pagaies de Tahiti. Ciselées avec une grande finesse, de la poignée à la pointe [...] dont la palette est courte, large et lancéolée." Ces pagaies sont fabriquées aux îles Australes mais certaines ont été observées à Tahiti.

¹⁹³ *Ibid*, p.472-473 : Trois "gourdes" sont présentées. La première, de par ses dimensions, pourrait être la 71.1892.67.47. La deuxième, dont les décors sont décrits précisément, est la 71.1892.67.23. La description de la troisième mentionne un filet l'enveloppant et formant des mailles "pentagonales". L'objet 71.1892.67.24 nous semble donc plus convaincant que le 71.1892.67.51, qui est décoré sur toute sa panse et dont les mailles du filet nous paraissent plus hexagonales.

¹⁹⁴ *Ibid*, p.473.

¹⁹⁵ *Ibid*.

¹⁹⁶ *Ibid*, p.474 : "Herminette de basalte emmanchée. Formée d'un morceau de basalte, épais de 0^m,04, et qui débordé de 0^m,10 sa monture. Le manche, long de 0^m,68, est terminé par un coude de 0^m,20 qui ne fait qu'un avec lui. Ce coude est taillé en biseau à sa face supérieure et la pierre est serrée sur ce plan oblique par une grosse corde. Le manche et la pierre sont anciens." Cette description, notamment la manière dont est taillée la pierre, semble plus correspondre à l'herminette 71.1892.67.1.1-2 qu'à celle numérotée SG.14.693.

¹⁹⁷ *Ibid*, p.475.

¹⁹⁸ *Ibid*.

¹⁹⁹ *Ibid*, p.476-477 : la première description correspond au battoir 71.1892.67.14 et la deuxième au battoir 71.1892.67.13.

²⁰⁰ *Ibid*, p.476 ; p.478 : "Peigne ou fourchette ? à quatre dents, en bambou, long. 0^m,37" correspond de par sa taille et sa description à la matrice 71.1892.67.12. Dix autres matrices sont présentées, sans que nous puissions déterminer lesquelles, suivies de l'étui 71.1892.67.30.

²⁰¹ *Ibid*, p.477-478 : les décors décrits correspondent à ceux des *kapa* 71.1894.20.10 et 71.1892.67.37.

²⁰² *Ibid*.

²⁰³ *Ibid*, p.467-p.468 ; p.479.

²⁰⁴ *Ibid*, p.473.

organisateur mais également de ceux invités à participer. Ce sont des événements dont la finalité est d'abord commerciale. Des prix récompensant les objets présentés y sont décernés : c'est ainsi que l'archipel d'Hawaïi a été récompensé à la fois lors de l'exposition universelle de 1867, et celle de 1889. Ces prix sont la preuve de la qualité des produits qu'ils récompensent, et ceux-ci sont par la suite plébiscités par les acheteurs²⁰⁵. Cette finalité commerciale cohabite rapidement avec une dimension plus politique : ce ne sont plus seulement des produits qui sont exposés mais des pays, avec leurs modes de vie, de travail et de pensée. Les expositions universelles deviennent de véritables "vitrines", non seulement des différentes productions industrielles du monde, mais surtout des différentes nations qui y participent.

Il y a deux expositions universelles auxquelles Hawaïi a participé qui ont inclus William Martin dans leurs préparatifs. La première est celle s'étant tenue du 1er avril au 3 novembre 1867²⁰⁶. Hawaïi y est le seul pays du Pacifique à y être représenté, et y a exposé 53 produits²⁰⁷. Ceux-ci font partie de catégories variées : il y a des produits de l'agriculture, comme les cannes à sucre, le café ou le riz, mais aussi des objets comme des nattes, des gourdes et Calebasses, et des éventails²⁰⁸. Enfin, plusieurs documents écrits et iconographiques sont également exposés, et ont été catalogués par William Martin²⁰⁹. C'est par ailleurs lui qui s'occupe de rédiger la notice sur l'archipel publiée dans le rapport officiel du jury international, où il présente sur une vingtaine de pages l'ensemble de activités et des ressources hawaïiennes²¹⁰. L'une des grandes attractions de cette exposition est celle de l'Exposition de l'histoire du travail. C'est une des premières fois qu'on voit en France se

²⁰⁵ Brigitte SCHROEDER-GUDEHUS & Anne RASMUSSEN, *Les fastes du progrès* (Paris : Flammarion, 1992), p.6.

²⁰⁶ Nous n'avons pas retrouvé son nom dans le répertoire des exposants conservé aux Archives Nationales, mais il est indiqué nominativement dans l'ouvrage de Pierre Aymar-Bresson.

²⁰⁷ Brigitte SCHROEDER-GUDEHUS & Anne RASMUSSEN, *Les fastes du progrès* (Paris : Flammarion, 1992), p.78.

²⁰⁸ On trouve également parmi les objets présentés des contenants en bois, une cape de plumes, plusieurs pièces de *kapa*, deux colliers *lei niho palaoa* (colliers de chefs), un modèle d'habitation en fibres végétales ainsi que plusieurs *kahili* (bâtons de commandement). Voir AYMAR-BRESSON, Pierre. *Histoire générale de l'exposition Universelle de 1867*. Paris, 1867, p.442.

²⁰⁹ "Mr William Martin [...] aura rendu un grand service au royaume d'Hawaïi en contribuant à le faire connaître sous son véritable jour." Voir AYMAR-BRESSON, Pierre. *Histoire générale de l'exposition Universelle de 1867*. Paris, 1867, p.442..

²¹⁰ William MARTIN, "Notice sur les îles Hawaïi", (*Rapports du Jury International*, Exposition universelle de 1867 à Paris. Paris : Paul Dupont), 1867.

matérialiser ainsi l'idée d'une comparaison systématique entre les différentes productions humaines dans le but de reconstituer une histoire technique de l'humanité²¹¹.

Cette dimension va être encore plus poussée dans la deuxième exposition universelle à laquelle participe en tant qu'exposant William Martin, celle de 1889. L'archipel avait son propre pavillon au sein de l'exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques, qui est installée dans le palais des Arts Libéraux construit sur le Champ-de-Mars et faisant face au palais des Beaux-Arts. Le but de cette exposition est de présenter au public les différentes techniques traditionnelles et mécaniques servant à réaliser des objets artistiques et industriels dans le monde²¹². Cette exposition est divisée en cinq sections : la première concerne les sciences anthropologiques et ethnographiques, la seconde les arts libéraux, la troisième les arts et métiers, la quatrième les moyens de transport, et la cinquième les arts militaires²¹³. Les objets exposés par William Martin font partie de la première section, et sont les suivants : "haches en pierre polie emmanchées, pièces de tapa, battoirs à tapa, planchettes à imprimer des dessins sur le tapa battu²¹⁴". Il a donc choisi de se concentrer sur la technique du tapa, en accord avec le programme de l'exposition, qui est défini ainsi par le président de la commission chargée de l'organisation, Jules Simon : "L'exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques [...] a pour but d'initier le public à l'histoire des procédés du travail manuel et du travail mécanique qui, à travers les siècles, ont abouti à l'outillage industriel moderne des arts et métiers"²¹⁵. Les objets réunis par William Martin s'inscrivent bien dans cette démarche, et dans ce goût apparent pour la présentation des procédés techniques dans le monde et dans l'histoire.

²¹¹ Charlotte QUIBLIER, "L'exposition préhistorique de la Galerie de l'Histoire du travail en 1867. Organisation, réception et impacts" (Cahiers de l'Ecole du Louvre, 5, 2014, [disponible en ligne], <https://journals.openedition.org/cel/470#ftn8>)

²¹² Maurice BRINCOURT, *L'Exposition Universelle de 1889* (Paris : Firmin-Didot, 1890), p.90.

²¹³ *Catalogue général officiel. Exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques. Section I. Anthropologie, Ethnographie.* Exposition universelle internationale de 1889 à Paris. Lille : L. Danel, 1889, p.11.

²¹⁴ *Catalogue général officiel. Exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques. Section I. Anthropologie, Ethnographie.* Exposition universelle internationale de 1889 à Paris. Lille : L. Danel, 1889, p.128.

²¹⁵ Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE & Liliane HILAIRE-PEREZ (dir.), *Les expositions universelles : les identités au défi de la modernité* (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014), p.62.

III. La collection William Martin dans les institutions muséales françaises : du musée des Antiquités Nationales au musée du quai Branly-Jacques Chirac

L'accueil des objets ethnographiques en France avant l'ouverture du musée d'ethnographie du Trocadéro est un sujet complexe. La construction des collections ethnographiques en Europe au XIX^e siècle se fait au gré des objets ramenés de missions, de dépôts, de dons, puis d'achats. Le développement des missions scientifiques entraîne un accroissement des flux de ces objets ethnographiques vers l'Europe. Cette tendance s'accompagne d'un engouement pour les nouvelles disciplines des sciences sociales, qui développent des programmes scientifiques étudiant les progrès de l'humanité en se basant en partie sur ces collections ethnographiques. Dans ce contexte, la création en France d'institutions muséales dédiées à la conservation, à l'étude et à la diffusion de connaissances sur les collections ethnographiques fait sens. Ces institutions évoluent au XX^e siècle, et construisent leur identité avec en tête la volonté de s'inscrire dans une approche "moderne" des collections ethnographiques.

A. Le musée d'Archéologie Nationale comme première destination des œuvres de la collection Martin

1. Les objets William Martin au musée des Antiquités Nationales

Le musée des Antiquités Nationales est la première institution muséale à accueillir des objets donnés par William Martin. Son nom et prénom sont cités dans le registre des donateurs, accompagné du numéro d'inventaire correspondant à sa donation, permettant de la retrouver efficacement dans le registre d'entrée des collections. Dans celui-ci, les huit objets déjà mentionnés sont inventoriés aux numéros 14.691 à 14.698. Le registre rappelle également le nom du donateur, sa fonction, son adresse, ainsi que la date précise où le don a eu lieu, ici le 25 mai 1870²¹⁶. La colonne de gauche porte quant à elle la mention d'un certain

²¹⁶ Voir annexes, p.53.

nombre d'échanges, renvoyant à des références se trouvant dans le registre des échanges du musée. C'est notamment ainsi qu'on peut voir que l'objet 14.693 n'a pas fait partie des différents envois dans les collections du musée d'ethnographie du Trocadéro.

Un des échanges mentionnés est celui fait entre le musée et William Martin lors de l'acquisition des huit objets. De fait, un certain nombre d'objets archéologiques provenant de divers endroits en France, ainsi qu'un livre, lui ont été donnés en échange des objets hawaïens qu'il laisse au musée²¹⁷. Cette pratique de l'échange avec les donateurs est une pratique courante du XIXe siècle, et un mode d'acquisition très utilisé par les musées, notamment d'histoire naturelle, de cette époque²¹⁸.

Grâce au registre d'échanges, nous apprenons également qu'en plus des objets hawaïens, William Martin laisse deux textes sur les îles Hawaii ainsi qu'une photographie d'habitants de l'archipel au musée. Cette photographie n'a pas pu être retrouvée. Les deux ouvrages, cependant, ont pu être observés : il s'agit de textes manuscrits écrits par William Martin. Il y a sa notice publiée dans les rapports de jury de l'exposition universelle de 1867, ainsi qu'un exemplaire de la bibliographie sur les îles Hawaii qu'il a publiée la même année. Ces deux textes semblent avoir été donnés afin d'offrir des pistes de documentation sur les objets faisant partie de la même donation.

2. L'origine des collections ethnographiques du musée des Antiquités Nationales

La position de lieu d'accueil de collections extra-européennes ne va pas de soi pour le musée des Antiquités Nationales. Il se trouve dans le château de Saint-Germain-en-Laye, ancienne résidence royale. Ce palais est transformé en musée en 1862. Sous le nom de "musée Gallo-Romain", il est destiné à accueillir des collections archéologiques françaises des périodes gallo-romaines et celtiques. Finalement inauguré en 1867 sous le nom de musée des Antiquités Nationales par Napoléon III, le spectre de ses collections s'élargit rapidement.

En effet, le programme scientifique du musée évolue presque dès son inauguration, passant de l'archéologie française à celle du monde entier. Les premières collections extra-européennes à arriver au musée des Antiquités Nationales sont des objets danois, offerts

²¹⁷ Voir annexes, p.50-53.

²¹⁸ Claire BRIZON & Marie-Paule IMBERTI, "L'échange comme mode d'acquisition. L'exemple des collections du Musée des Confluences"(*Les Cahiers du Musée des Confluences. Revue thématique Sciences et Sociétés du Musée des Confluences*, tome 3, 2009), p. 89-98.

à Napoléon III par le roi Frédéric VII de Danemark²¹⁹. Par la suite, de nombreux dons et dépôts provenant de missions scientifiques s’y ajoutent. Une politique d’acquisition tournée vers les objets extra-européens se met en place dès 1867, sous l’impulsion du conservateur de l’époque, Alexandre Bertrand²²⁰. C’est ainsi, par exemple, qu’en 1869, par l’intermédiaire du ministère de la Marine et des Colonies, il fait appel au gouverneur de Nouvelle-Calédonie afin d’obtenir des objets “représentant l’industrie indigène de la colonie²²¹”. La présentation de ces objets, à côté des antiquités gauloises dans une volonté de comparaison, enthousiasme l’empereur qui demande l’élaboration d’une salle ethnographique au sein du musée, projet qui ne voit cependant le jour qu’au XX^e siècle.

La comparaison comme méthode scientifique de mise en perspective du progrès occidental apparaît dans le tournant de cette deuxième moitié du XIX^e siècle. Elle prend notamment ses sources dans les Expositions Universelles. Les objets “archaïques” sont mis en comparaison avec des objets de périodes archéologiques, car ils sont considérés comme provenant de populations au même stade de “développement”. Cette vision concerne tout particulièrement l’outillage, et sert à un regard rétrospectif sur les nouveautés mécaniques du XIX^e siècle. Ce type de comparaison permet d’illustrer le chemin parcouru par les populations occidentales en termes d’avancées techniques. Il est de plus indissociable d’un discours colonial : en comparant leurs objets archéologiques avec des objets ethnographiques contemporains, l’homme occidental est présenté comme celui ayant fait le plus de progrès, et donc le plus à même d’apporter la civilisation aux peuples les plus reculés²²². Un projet de salle d’archéologie dédiée à cette comparaison entre objets ethnographiques extra-européens et antiquités archéologiques françaises est concrétisée au XX^e siècle, avec un discours plus tourné vers les apports que des objets extra-européens, notamment d’outillage, peuvent apporter sur la technologie des sociétés préhistoriques²²³.

3. Le choix du musée des Antiquités Nationales comme lieu d’accueil des objets de la donation Martin

²¹⁹ Sylviane JACQUEMIN, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles* (Mémoire de première année de master. Paris : Ecole du Louvre, 1991), p.161.

²²⁰ Sylviane JACQUEMIN, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles* (Mémoire de première année de master. Paris : Ecole du Louvre, 1991), p.162.

²²¹ *Ibid.*

²²² Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE & Liliane HILAIRE-PEREZ (dir.). *Les expositions universelles : les identités au défi de la modernité* (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014), p.14.

²²³ Sylviane JACQUEMIN, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles* (Mémoire de première année de master. Paris : Ecole du Louvre, 1991), p.169.

Le dynamisme de la politique d'acquisition du musée des Antiquités Nationales, portée par des conservateurs successifs, est sans doute une des raisons qui explique le choix de William Martin de donner ses objets à ce musée. En effet, il aurait pu se tourner vers d'autres lieux, comme le musée de Marine du Louvre, qui accueille depuis 1827 des objets ethnographiques issus de missions. Ces objets ont même des salles qui leur sont dédiées, à partir de 1850, au sein du musée ethnographique du Louvre. Néanmoins, dans les années 1870, des voix s'élèvent contre la présence d'objets ethnographiques au Louvre²²⁴. La tendance n'est plus à l'accueil de nouvelles collections mais au dépôt de celles déjà présentes dans d'autres musées, dont le musée des Antiquités Nationales, afin de gagner des espaces d'expositions supplémentaires pour les collections de beaux-arts. Le musée des Antiquités Nationales, qui de son côté mène une politique d'acquisition tournée vers les objets extra-européens dans une optique de comparaison scientifique avec les objets archéologiques français, est donc plus à même de faire bon accueil aux propositions de dons d'objets ethnographiques.

Cependant, après la création du musée d'ethnographie du Trocadéro en 1878, plusieurs lettres du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sont envoyées aux musées conservant des collections ethnographiques, afin de les exhorter à envoyer leurs collections dans le nouveau musée²²⁵. Les envois de la part du musée des Antiquités Nationales vers le musée d'ethnographie du Trocadéro s'étalent sur plusieurs années à partir de 1880. Les deux envois qui concernent les objets du corpus sont le n°221 de 1881, et le n°235 de 1885²²⁶. Dans les deux cas, ces envois concernent une centaine d'objets. Chacun de ces objets est nommé et son numéro d'inventaire est indiqué. Dans le cas de l'envoi de 1881, ils sont également catégorisés par provenance géographique et le nom de la personne auprès de laquelle ils ont été acquis est marqué. Dans la colonne de droite est indiquée la raison de ces envois. Dans les deux cas, ils se sont fait sur ordre ministériel. Les lettres correspondantes n'ont pas pu être retrouvées au sein des archives du musée. Cependant, il a été possible d'en consulter une écrite une semaine après la lettre d'ordre de la part d'Ernest-Théodore Hamy,

²²⁴ Un rapport anonyme de 1871 se fait le porte-parole de cette nouvelle vision des objets ethnographiques du Louvre : "les objets ethnographiques [...] n'offrent qu'un intérêt de curiosité d'un ordre tout à fait secondaire dans un établissement destiné à l'exposition des produits de l'art les plus élevés". Voir Sylviane JACQUEMIN, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles* (Mémoire de première année de master. Paris : Ecole du Louvre, 1991), p.84.

²²⁵ *Ibid*, p.86.

²²⁶ Voir annexes, p.50-53.

premier directeur du musée d'ethnographie du Trocadéro, pour le conservateur du musée des Antiquités Nationales²²⁷. Dans celle-ci, il expose directement son projet de réunir dans son nouveau musée l'ensemble des objets ethnographiques dispersés dans des établissements scientifiques.

Lorsque le musée d'ethnographie du Trocadéro est créé, il détrône le musée des Antiquités Nationales en tant que lieu d'accueil privilégié des collections extra-européennes. Le programme scientifique associé à ses collections change également. Les objets ethnographiques ne sont plus compris seulement dans leur rapport avec les objets archéologiques, mais comme des objets illustrant par leur fabrication et leur fonction la société dont ils sont issus.

B. Le musée d'ethnographie du Trocadéro : le développement d'un programme muséal scientifique autour des collections ethnographiques

1. Les objets Martin au musée d'ethnographie du Trocadéro

Le musée d'ethnographie du Trocadéro est le premier lieu muséal où sont regroupés presque l'ensemble des objets du corpus. Comme il a été mentionné plus tôt, il n'a pas été possible de consulter les registres d'inventaires et d'entrées des collections du musée, actuellement incommunicables. Les seules informations disponibles sur les objets Martin au sein de ce musée sont leurs anciens numéros d'inventaires, qui se trouvent sur les fiches inventaires rédigées par le musée de l'Homme.

Un autre document se rapportant aux liens entre les objets de William Martin et le musée d'ethnographie du Trocadéro est une lettre non datée, venant des archives du musée du quai Branly-Jacques Chirac, écrite par William Martin et adressée à Ernest-Théodore Hamy, premier directeur du musée d'ethnographie du Trocadéro. Il y décrit des objets qu'il lui a envoyé par train pour son musée²²⁸. La lettre laisse entendre que des liens amicaux unissent les deux hommes, qui ont tous les deux travaillé sur l'exposition commémorant le centenaire de la mort de James Cook, à laquelle la lettre fait par ailleurs allusion. On peut donc

²²⁷ Voir annexes, p.56.

²²⁸ Voir annexes, p.57.

comprendre que les donations de William Martin à ce musée s’inscrivent dans ces liens qui l’unissent à Ernest-Théodore Hamy.

2. Le musée et son contexte de création

La première étape dans la création du musée d’ethnographie du Trocadéro est celle en 1877 du musée ethnographique des missions scientifiques. La création de ce musée prend sa source dans le rapport adressé le 2 novembre 1877 au ministère de l’Instruction Publique par le directeur des sciences et des lettres de ce même ministère, Oscar de Watteville. Dans ce rapport, il plaide pour l’établissement d’une institution spécifique aux collections ethnographiques “provenant des missions, de dons, d’échanges ou d’acquisitions²²⁹”. Il y détaille également le programme de ce musée, qui devait selon lui se consacrer aux efforts de l’homme “pour vaincre les forces de la nature, pour améliorer sa situation, pour atteindre le progrès, qui sont mis sous les yeux du public d’abord, des savants ensuite ; ce sont ses armes, ses vêtements, son habitation, ses moeurs et ses usages, enfin, qui sont mis en lumière²³⁰.” Ces collections sont présentées lors de l’Exposition Universelle de 1878, dans le palais du Trocadéro construit pour l’évènement. A la fermeture de celle-ci, la décision est prise d’investir le lieu de manière permanente, et on charge Ernest-Théodore Hamy de la direction du futur musée.

Le programme scientifique de celui-ci est de faire de ce musée un instrument de diffusion du savoir sur les sociétés du monde entier. L’ethnographie, telle qu’il la définit, est “l’étude de toutes les manifestations matérielles de l’activité humaine²³¹”. Afin de faciliter la compréhension des objets, il met en place une scénographie basée sur des reconstitutions qui permettent de les recontextualiser, avec des maquettes et des mannequins qui servent de supports pédagogiques²³². Les objets qu’il présente sont pour lui des objets à vocation de “témoins d’un état d’évolution de l’humanité²³³”. Cette affirmation sous-entend que cet état

²²⁹ Nélia DIAS, *Le musée d’ethnographie du Trocadéro (1878-1908) : anthropologie et muséologie en France*, (Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1991), p.163.

²³⁰ *Ibid.*, p.164.

²³¹ Nélia DIAS, *Le musée d’ethnographie du Trocadéro : un musée colonial ?* (Encyclopédie d’histoire numérique de l’Europe, 2021)

²³² Sylviane JACQUEMIN, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles* (Mémoire de première année de master. Paris : Ecole du Louvre, 1991), p.205.

²³³ Nélia DIAS, *Le musée d’ethnographie du Trocadéro : un musée colonial ?* (Encyclopédie d’histoire numérique de l’Europe, 2021)

est en train de disparaître : les objets sont donc perçus comme des témoins de procédés archaïques voués à progresser vers des méthodes plus modernes ou plus “avancées”. Cette hiérarchisation s’inscrit dans les théories évolutionnistes des sciences sociales²³⁴ développées au cours du XIX^e siècle.

3. Les années avant 1937

La fin du XIX^e siècle marque pour le musée d’ethnographie du Trocadéro une période où des critiques de plus en plus vives se font entendre sur l’organisation de ses collections au sein de ses salles. Outre l’accumulation des objets et des vitrines dans les salles, qui rendent difficile leur compréhension et la déambulation des visiteurs, le programme didactique d’Hamy est contesté sur les résultats qu’il obtient. On lui reproche notamment le manque d’explications sur les vitrines, ce qui les rend peu intelligibles pour les visiteurs ne connaissant pas au préalable les aires géographiques et les objets présentés. Malgré le fait que la pédagogie de la scénographie soit l’un des points sur lequel il a beaucoup travaillé, la vision du musée d’ethnographie du Trocadéro à la fin du XIX^e siècle est celle d’un musée destiné aux élites intellectuelles²³⁵.

La situation change peu jusqu’à ce que Paul Rivet arrive à la direction du musée en 1928. Secrétaire général de l’Institut ethnologique de l’université de Paris et titulaire de la chaire d’anthropologie du Muséum d’Histoire Naturelle, il entreprend, secondé de son sous-directeur Georges-Henri Rivière²³⁶, de grandes campagnes de réaménagement des réserves et des salles du musée. Les objets ne sont plus laissés à l’air libre mais placés de manière quasi-systématique dans des vitrines afin d’assurer leur bonne conservation. Celles-ci occupent désormais toutes les salles du musée et ne présentent plus que quelques objets qui sont explicités par des cartels. Ces changements préfigurent ceux qui s’opèrent lorsque le musée d’ethnographie du Trocadéro devient le musée de l’Homme, créé officiellement en 1937.

²³⁴ Les théories évolutionnistes des sciences humaines du XIX^e siècle considèrent que toute culture est le résultat d’un processus constant d’évolution (définition Le Larousse).

²³⁵ “Nous regrettons que l’esprit qui préside à l’exhibition ne s’inspire pas de cette idée qu’un musée doit instruire, et qu’il ne suffit pas de ranger les numéros dans des vitrines soigneusement époussetées, qu’il faut que le public recueille de sa visite un enseignement, qu’il conserve une impression durable” (La Tribune des Colonies, 24 mars 1898, cité dans Fabrice GROGNET, *Le concept de musée. La patrimonialisation de la culture des “autres”. D’une rive à l’autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses*, Thèse de doctorat en deux volumes, Ecole des hautes études en sciences sociales, 2009, p.222).

²³⁶ Georges-Henri Rivière est un des pionniers français de la discipline de la muséologie. Après avoir travaillé avec Paul Rivet, il fonde le musée des Arts et Traditions Populaires.

C. La collection dans les musées du XX^e siècle : le musée de l'Homme et le musée du Quai Branly

1. Les objet Martin au musée de l'Homme

C'est dans l'optique de ces travaux de réaménagement des collections que sont rédigées les fiches inventaires qui sont les premières sources d'information concernant les collections actuelles du musée du quai Branly-Jacques Chirac. Elles sont accompagnées de fiches d'identité des objets qui contiennent au recto des informations générales sur lui (numéro d'inventaire, description, provenance...) et au verso une version dessinée de l'objet en entier ou d'un détail signifiant. La mise au point de ce système d'information sur les objets a été mise au point par Georges-Henri Rivière²³⁷. Les objets ne sont plus considérés seulement comme des éléments de collections muséales, mais également comme des sources scientifiques contenant dans leur matérialité des informations sur les sociétés qui les ont produites. La systématisation de l'enregistrement de leurs caractéristiques assure donc la sauvegarde pérenne des données ethnologiques qu'ils contiennent.

2. Le musée de l'Homme : son contexte et ses ambitions

Le musée de l'Homme est créé en 1937 dans le nouveau bâtiment du palais du Trocadéro réalisé pour l'Exposition Universelle de 1937. Ses collections, en plus de celles de l'ancien musée du Trocadéro, contiennent désormais les objets préhistoriques français conservés jusque-là au Muséum d'Histoire Naturelle. La volonté du musée de l'Homme dès son ouverture est de montrer comment tous les groupes humains, de la Préhistoire au monde contemporain, ont contribué chacun à leur façon au progrès plus général de l'humanité²³⁸. Les cultures sont donc maintenant perçues comme fonctionnant ensemble de manière simultanée au progrès de l'humanité²³⁹. La dimension scientifique du musée se définit par opposition aux

²³⁷ Fabrice GROGNET, *Le concept de musée. La patrimonialisation de la culture des "autres". D'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses* (Thèse de doctorat en deux volumes, Ecole des hautes études en sciences sociales, 2009), p.225.

²³⁸ Claude BLANCKAERT (dir.), *Le musée de l'Homme : histoire d'un musée laboratoire*. (Paris : Muséum national d'histoire naturelle Editions Artlys, 2015), p.27.

²³⁹ Nélia DIAS, *Le musée d'ethnographie du Trocadéro : un musée colonial ?* (Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe, 2021).

présupposés raciaux dont le musée d'ethnographie du Trocadéro était héritier, bien que la dimension coloniale soit paradoxalement mise en son centre, dans le sens où une de ses missions principales selon Paul Rivet est la valorisation des sociétés colonisées par la France²⁴⁰.

La nouvelle muséographie mise en place par Paul Rivet au sein de son article dans la revue *Museum* de l'ICOM : le musée "doit être un facteur essentiel d'éducation populaire²⁴¹". Dans cette optique, les objets sont compris comme des supports pédagogiques permettant de diffuser des connaissances au plus grand nombre. Son attention s'est donc portée sur la réalisation d'une présentation claire et compréhensible. Pour ce faire, des documents iconographiques et textuels ont été intégrés à l'entrée des salles pour que le visiteur comprenne facilement les thèmes qui y sont abordés. Il a ensuite utilisé deux types de vitrines : des vitrines dites "synthétiques", qui présentent les objets les plus caractéristiques des aires géographiques qu'elles concernent, et des vitrines dites "de détails", consacrées à des présentations organisées de manière plus thématique et plus géographique²⁴².

3. Les objets William Martin au musée du quai Branly-Jacques Chirac

L'exposition des objets océaniens au musée du quai Branly-Jacques Chirac se fait au sein du plateau des collections. Organisée par aires géographiques, elle est composée de vitrines thématiques. Sept des objets du corpus sont présentés sur le plateau des collections. Un des battoirs à tapa et cinq matrices²⁴³ sont présentés dans la vitrine dédiée à l'explication de cette technique. Le septième objet est l'oreiller en feuilles de pandanus. Il est exposé dans la vitrine dédiée aux appuies-têtes. Ce sont donc des vitrines à la fois centrées sur la technique, mais également sur la fonction des objets auxquelles les objets William Martin participent.

²⁴⁰ *Ibid.*

²⁴¹ Cité dans Sylviane JACQUEMIN, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles* (Mémoire de première année de master. Paris : Ecole du Louvre, 1991), p.241.

²⁴² Claude BLANCKAERT (dir.), *Le musée de l'Homme : histoire d'un musée laboratoire* (Paris : Muséum national d'histoire naturelle Editions Artlys, 2015), p.189.

²⁴³ Leurs numéros d'inventaire sont les 71.1892.67.13, 71.1894.20.1, 71.1894.20.2, 71.1894.20.4, 71.1894.20.7 et 71.1894.20.8.

4. Le musée de la rupture ?

Le musée du quai Branly-Jacques Chirac ouvre ses portes en 2006 avec en autre pour objectif de “rompre une certaine vision, tronquée et injuste, de l'histoire de l'humanité et rendre toute leur place, une place immense et essentielle, aux Arts Premiers²⁴⁴”. Cette notion des “arts premiers” a été développée par Jacques Kerchache, collectionneur d'art africain et une des personnalités (l'autre étant le futur président de la République Jacques Chirac) à l'origine du projet de création d'un nouveau musée centré sur les collections extra-européennes. Une première concrétisation de ce projet est faite avec l'ouverture du Pavillon des Sessions au musée du Louvre en 2000, projet piloté par les deux hommes. Le parti pris avec cet espace, puis plus tard dans les premières années du musée du quai Branly, est de rompre avec la muséographie ethnographique centrée autour du didactisme. La citation de Jacques Chirac démontre bien que le programme scientifique de ce nouveau musée n'est pas tourné vers la recontextualisation des cultures sur lesquelles portent les collections, mais plutôt vers l'histoire des visions et des discours, notamment occidentaux, portées sur elles²⁴⁵.

C'est donc un programme qui se construit en opposition avec ceux des précédents musées ethnographiques dont il reçoit les collections. Comment les objets s'adaptent-ils à ce nouveau type de discours ? Dès son ouverture, des polémiques autour de la présentation des collections du musée du quai Branly-Jacques Chirac émergent. Le principal reproche effectué est celui d'une esthétisation européano-centrée des objets qui deviennent par ce biais des œuvres d'art. Les ethnologues, en particulier, sont particulièrement critiques de ces choix muséographiques des premières années²⁴⁶. Cette esthétisation basée sur des critères comme le spectaculaire permet d'attirer la curiosité des visiteurs, mais a également tendance à limiter le discours voulu puisque les points de départ d'analyse des objets restent occidentaux.

²⁴⁴ Propos de M. Jacques Chirac, Président de la République, à l'occasion de la visite du chantier du musée du quai Branly, le vendredi 15 octobre 2004.

²⁴⁵ Anne-Christine TAYLOR, “Au Musée du Quai Branly : la place de l'ethnologie” (*Ethnologie Française*, tome 4, vol.34, 2008), p.679-684.

²⁴⁶ Benoît DE L'ESTOILE, “Les Musées des Autres, du Trocadéro au Musée de l'Homme” (*La France et ses Autres : Nouveaux Musées, Nouvelles Identités*), Paris, juin 2006, p.944-961.

CONCLUSION

Il peut paraître difficile, à la lumière des freins soulevés dans cette étude, de retracer avec certitude la logique de pensée qui a amené William Martin à réunir ses objets. En effet, le manque de sources disponibles sur sa personnalité ne permet guère de dissertar avec certitude sur les ambitions scientifiques qu'il aurait pu avoir pour sa collection. Néanmoins, quelques points sur les spécificités des objets collectés et le contexte dans lequel il évolue permettent de faire émerger des pistes pour mieux appréhender cette collection.

Malgré des thématiques différentes, les objets hawaïens du corpus participent tous d'un discours sur les techniques de fabrication employées à Hawaï au XIX^e siècle. La volonté de reconstitution des pratiques par la présentation d'outils et de matériaux illustrant les différentes étapes des procédés de manufacture des objets rentre dans cette méthodologie de documentation des techniques qui caractérise l'approche technologique de la première moitié du XIX^e siècle. Dans ce siècle où se développent les théories évolutionnistes, la technique sert également de point de comparaison entre les différentes cultures du monde, dépassant ainsi son aspect purement descriptif pour participer à un discours plus large sur la notion de progrès. William Martin avait-il cette dimension plus philosophique de l'approche des techniques quand il a réuni ces objets, ou bien était-il animé d'une volonté purement documentaire ? Les deux approches ont sûrement cohabité dans sa démarche. Sans pouvoir dire s'il prenait part à ce débat ou non, ses liens avec les sociétés savantes françaises de cette deuxième moitié du XIX^e siècle ont dû le confronter à ces théories évolutionnistes. Il aurait également pu vouloir se consacrer à la compilation de renseignements sur des procédés techniques hawaïens qu'on pensait alors en voie de disparition. Ayant passé une grande partie de sa vie à se soucier des intérêts hawaïens, il fait peu de doute au regard des objets du corpus que la sauvegarde des savoirs vernaculaires est un des enjeux qu'il a en tête lorsqu'il réunit sa collection. Cependant, les objets non-hawaïens au sein de celle-ci suggèrent qu'il y a un troisième prisme à sa logique de collecte, car les deux premiers ne suffisent pas à expliquer leur présence. Le personnage de William Martin et sa collection n'ont donc pas encore livré toutes leurs subtilités. Cette première approche a néanmoins permis de livrer un aperçu sur la personnalité d'un donateur important pour les collections hawaïennes du musée du quai Branly-Jacques Chirac, à la fois intégré dans le contexte européen et hawaïen du XIX^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

ADAMS, Julie, Polly, BENCE & Alison, CLARK (ed.). *Fighting Fibres: Kiribati Armour and Museum Collections*. Leiden : Sidestone Press, 2018.

ARBEIT, Wendy. *Links to the Past, the Work of Early Hawaiian Artisans*. Honolulu : University of Hawai'i Press, 2011.

AYMAR-BRESSON, Pierre. *Histoire générale de l'exposition Universelle de 1867*. Paris, 1867, p.442.

BISHOP, Marcia. *Hawaiian life of the pre-european period : with a catalogue of the Marcia Brown Bishop collection : exhibited at the Peabody Museum of Salem*. Salem, Massachusetts : Peabody Museum, 1940.

BLANCKAERT, Claude (dir.). *Le musée de l'Homme : histoire d'un musée laboratoire*. Paris : Muséum national d'histoire naturelle Editions Artlys, 2015.

BRECHET, Yves. *La science des matériaux : du matériau de rencontre au matériau sur mesure*. Paris : Collège de France, 2013.

BRIGHAM, William. *Mat and Basket Weaving of the old Hawaiians*. Honolulu : Bishop Press Museum, 1906.

BRINCOURT, Maurice. *L'Exposition Universelle de 1889*. Paris : Firmin-Didot, 1890.

Catalogue général officiel. Exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques. Section I. Anthropologie, Ethnographie. Exposition universelle internationale de 1889 à Paris. Lille : L. Danel, 1889.

CHARLEUX, Michel. *TAPA : de l'écorce à l'étoffe, art millénaire d'Océanie de l'Asie du Sud-Est à la Polynésie orientale*. Paris, Tahiti : Somogy éditions d'art, Association TAPA, 2017.

CLUNIE, Fergus. *Fijian Weapons & Warfare*. Suva : Fiji Museum, 1977.

CONSERVATION DU MUSÉE DES ANTIQUITÉS NATIONALES. *Archéologie comparée : Europe orientale, Asie, Océanie, Amérique, ouvrage collectif établi par la conservation du Musée des antiquités nationales*. Paris : Ministère de la culture Réunion des musées nationaux, tome 2, 1989.

COOK, James. *Voyages du capitaine Cook, dans la mer du Sud, aux deux pôles, et autour du monde*. Paris : Lerouge, tome 1, 1811.

DARMANGEAT, Christophe. *Justice et guerre en Australie Aborigène*. Toulouse : Smolny, 2021.

DEMEULENAERE-DOUYERE, Christiane & Liliane, HILAIRE-PEREZ (dir.). *Les expositions universelles : les identités au défi de la modernité*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

DIAS, Nélia. *Le musée d'ethnographie du Trocadéro (1878-1908) : anthropologie et muséologie en France*. Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1991.

ELLIS, William. *À la recherche de la Polynésie d'autrefois. Volume 2 : Polynesian Researches*. Paris : Société des Océanistes, 1972.

FIERRO, Alfred. *La Société de géographie, 1821-1946*. Genève, Droz et Paris : H. Champion, 1983.

GONSCHOR, Lorenz. *A Power in the World: The Hawaiian Kingdom in Oceania*. Honolulu : University of Hawai'i Press, 2019.

GROGNET, Fabrice. *Le concept de musée. La patrimonialisation de la culture des "autres". D'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses*. Thèse de doctorat en deux volumes, Ecole des hautes études en sciences sociales, 2009.

GUILLAUT, Laurent [et al.]. *Tapa, étoffes cosmiques de l'Océanie*. Catalogue d'exposition (Cahors, Musée de Cahors Henri-Martin, 07 juin - 08 novembre 2009). Cahors : Musée de Cahors Henri-Martin, 2009.

HADDON, A.C. & James, HORNELL. *Canoes of Oceania*. Honolulu : Bernice P. Bishop Museum, 1975.

HAMY, Ernest-Théodore. *Les origines du musée d'ethnographie*. Paris : J.-M Place, 1988.

HOOPER, Steven [et al.]. *Pouvoir et Prestige, Art des massues du Pacifique*. Catalogue d'exposition (Paris, Musée du Quai Branly Jacques-Chirac, 08 juin - 25 septembre 2022). Paris : Editions Skira, 2022.

JACQUEMIN, Sylviane. *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles*. Mémoire de première année de master. Paris : Ecole du Louvre, 1991.

JENKINS, Irving. *The Hawaiian Calabash*. Londres : Kegan Paul International, 1989.

KAEPPLER, Adrienne. *The fabrics of Hawaii (bark cloth)*. Leigh-on-Sea : F. Lewis, 1975.

KAEPPLER, Adrienne. *Polynesia : the Mark and Carolyn Blackburn Collection of Polynesian Art*. Honolulu : University of Hawai'i Press, 2010.

KIRCH, Patrick. *How Chiefs Became Kings: Divine Kingship and the Rise of Archaic States in Ancient Hawai'i*. Berkeley, Los Angeles, Londres : University of California Press, 2010.

KOCH, Gerd. *The Material Culture of Kiribati*. Suva : Institute of Pacific Studies of the University of the South Pacific, 1986.

LENNARD, Frances & Andy, MILLS (ed.). *Material Approaches to Polynesian Barkcloth: Cloth, Collections, Communities*. Leiden : Sidestone Press, 2020.

LOEB, Edwin. "History and Traditions of Niue". *Bernice P. Bishop Museum Bulletin*, n°32, Honolulu : Bernice P. Bishop Museum, 1926.

MARTIN, William. *Catalogue d'ouvrages relatif aux îles Hawaii : essai de bibliographie*. Paris : Challamel aîné, 1867.

MARTIN, William. « Notice sur les îles Hawai », *Rapports du Jury International*, Exposition universelle de 1867 à Paris. Paris : Paul Dupont, 1867.

METCLAF BECKLEY, Emma. *Hawaiian Fisheries and Methods of Fishing, with an Account of the Fishing Implements Used by the Native Hawaiians*. Honolulu : Advertiser Steam Print, 1883.

RASMUSSEN, Anne & Brigitte, SCHROEDER-GUDEHUS. *Les fastes du progrès*. Paris : Flammarion, 1992.

RICHARDS, Rhys. *The Austral Islands, History, Art and Art History*. Porirua : Paremata Press, 2010.

SILVA, Noenoe. *Aloha Betrayed: Native Hawaiian Resistance to American Colonialism*. Durham, London : Duke University Press, 2004.

TE RANGI HIROA (BUCK, Peter). *Arts and Crafts of Hawaii*. Honolulu : Bishop Museum Press, 1957.

ARTICLES

BIRKETT, Mary Ellen. “The French Perspective on the Laplace Affair”. *The Hawaiian Journal of History*, vol.32, 1998, p.67-99 ([disponible en ligne] <https://evols.library.manoa.hawaii.edu/server/api/core/bitstreams/9296ae22-a108-4d03-8721-85461b74fbe3/content>).

BLANCKAERT, Claude. “Géographie et anthropologie : une rencontre nécessaire (XVIIIe-XIXe siècle)”. *Ethnologie française* (Paris : Presses Universitaires de France, 2004), vol.34, p.661-666 ([disponible en ligne] <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2004-4-page-661.htm>).

CARNINO, Guillaume. “Les transformations de la technologie : du discours sur les techniques à la “techno-science””. *Romantisme*, vol.4, n°150, 2010 ([disponible en ligne] <https://www.cairn.info/revue-romantisme-2010-4-page-75.htm>).

CHO, John J. [et al.]. “Hawaiian Kalo, Past and Future”. *Sustainable agriculture*, Honolulu : University of Hawaii, 2007. ([disponible en ligne] <https://www.ctahr.hawaii.edu/oc/freepubs/pdf/SA-1.pdf>).

DE L'ESTOILE, Benoît. “Les Musées des Autres, du Trocadéro au Musée de l'Homme”. *La France et ses Autres : Nouveaux Musées, Nouvelles Identités*, Paris, juin 2006, p.944-961 ([disponible en ligne] <https://hal.science/hal-00361609/document>).

DIAS, Nélia. *Le musée d'ethnographie du Trocadéro : un musée colonial ?* (Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe, 2021, <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/1%E2%80%99europe-et-le-monde/m%C3%A9moires-coloniales-m%C3%A9moires-post-coloniales/le-mus%C3%A9e-d%E2%80%99ethnographie-du-trocad%C3%A9ro%C2%A0-un-mus%C3%A9e-colonial%C2%A0>).

HAMY, Ernest-Théodore. “Catalogue descriptif et méthodique de l'exposition organisée par la société de géographie à l'occasion du centenaire de la mort de Cook”,

Bulletin de la Société de géographie, vol. 1, 1879, p.444-480 ([disponible en ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k37714w>).

HUETZ DE LEMPS, Christian. “La France et les Français aux îles Hawaii au XIXe siècle”. *Revue française d’histoire d’outre-mer*, vol.76, n°284-285 (Paris : Société française d’histoire d’Outre-Mer, 1989), p.131-141 ([disponible en ligne] https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1989_num_76_284_2746?q=christian%20huetz%20de%20lemps).

LAROCHE, Marie. "Petits outils hawaïens en bambou sculpté servant à décorer les tapas". *Journal de la Société des Océanistes*, tome VII (Paris : Société des Océanistes, 1951), p.181-186 ([disponible en ligne] https://www.persee.fr/doc/jso_0300-953x_1951_num_7_7_1697?q=petits%20outils%20hawa%C3%AFens%20en%20bambou%20sculpt%C3%A9%20servant%20%C3%A0%20d%C3%A9corer%20les%20tapas).

MATISOO-SMITH, Elizabeth [et al.]. “Patterns of prehistoric human mobility in Polynesia indicated by mtDNA from the Pacific rat”. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol.95, 1998, p.15145-15140 ([disponible en ligne] https://www.researchgate.net/publication/13443763_Patterns_of_Prehistoric_Human_Mobility_in_Polynesia_Indicated_by_mtDNA_from_the_Pacific_Rat)

MILLER, Nicholas B. “Trading Sovereignty and Labour: The Consular Network of Nineteenth-Century Hawai‘i”. *The International History Review*, vol.42, n°2, 2020, p.260-277 ([disponible en ligne] <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/07075332.2019.1586747>).

Charlotte QUIBLIER, “L’exposition préhistorique de la Galerie de l’Histoire du travail en 1867. Organisation, réception et impacts”. *Cahiers de l’Ecole du Louvre*, 5, 2014 ([disponible en ligne], <https://journals.openedition.org/cel/470#ftn8>).

TAYLOR, Anne-Christine. “Au Musée du Quai Branly : la place de l’ethnologie”. *Ethnologie Française*, tome 4, vol.34, 2008, p.679-684 ([disponible en ligne], <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2008-4-page-679.htm>).

TOPINARD, Paul. "Anthropologie, ethnologie et ethnographie". *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* (Paris : CNRS, II^e série, tome 11, 1876), p.199 - 229 ([disponible en ligne] https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1876_num_11_1_9612).

SOURCES ARCHIVISTIQUES

Dossier Négociations commerciales/Hawaï, 1841-1894, Centre des archives diplomatiques de La Courneuve : ensemble de documents relevant des relations commerciales entre la France et Hawaii

Cotes 24NCOM/1-2 : ensemble de documents relevant des relations commerciales entre la France et Hawaii

Dossier Consulat, consulat général et représentation diplomatique de France à Honolulu, 1837-1909, Centre des archives diplomatiques de Nantes : registre de correspondance générale

Cotes 277PO/A/30-31 : dossiers de particuliers.

Cote 277PO/A/39 : correspondance avec divers postes diplomatiques.

Cote 277PO/A/40 : correspondance et documents relatifs aux traités.

Cotes 277PO/B/8-11 : registres de correspondance générale.

Dossier Correspondance avec le corps diplomatique, 1814-1902, Centre des archives diplomatiques de La Courneuve :

Cote 423QO/595 : correspondance avec les îles Hawaii.

Cote 423QO/695 : correspondance des agents diplomatiques.

Cote 423QO/697 : correspondance avec la Légation d'Hawaii.

Dossier Dossiers nominatifs du corps diplomatique étranger en France et français à l'étranger : privilèges et immunités diplomatiques ; dossiers de principes, 1814-1960, Centre des archives diplomatiques de la Courneuve :

Cote 123SUP/A/14 : documents sur le Consulat général de France à Hawaii et sur le Consulat général de Hawaï à Paris.

Dossiers du Centre des archives du musée d'Archéologie Nationale :

Cote 2018005/10 : registre des échanges du musée (1862-1914).

Cote 2018005/11 : registre des donateurs (1867-2004)

Cote 2018005/13 : registre d'entrée des objets (1862-1997)

Dossier d'archives de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, base Léonore
(<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/250411#show>) :

Cote LH//1757/67 : documents concernant l'officier de la Légion d'Honneur Charles William
Martin

Dossier sur les commissions royales passées entre mai 1859 et juillet 1879, Digital Archives
of Hawai'i (<https://digitalarchives.hawaii.gov/item/ark:70111/4k68>) :

Reference 415, vol.01, p.7 (p.47) : commission du 13 décembre 1863 instituant William
Martin en tant que que "chargé d'affaires et Consul
Général pour l'empire de France